



# Rapport annuel d'activités

2018



# Rapport annuel d'activités

2018

IPAR bénéficie des appuis institutionnels du CRDI  
et de la Délégation de l'UE au Sénégal  
(Numéro : FED/2014/348-241)  
pour contribuer à l'atteinte des objectifs  
assignés à son plan stratégique quinquennal.

Que nos partenaires techniques  
(gouvernement et acteurs non étatiques)  
et financiers en soient remerciés !



Canada



# Table des matières

Sigles et abréviations	6
Quest-ce que l'IPAR ?	8
Message de la Présidente de l'IPAR	9
Introduction	10
<b>Bilan d'activités</b>	11
Etudes et Recherche.	12
Renforcement de capacités.	23
Promouvoir le dialogue politique et la mise en débat.	29
Publications	36
Déploiement de l'IPAR dans la sous-région	38
<b>Budget annuel 2018</b>	39
<b>Perspectives : Programme de travail</b>	45

# Sigles et abréviations

<b>AFD</b>	Agence française de développement
<b>AGMIP</b>	The Agricultural Model Intercomparison and Improvement Project
<b>AGTER</b>	Améliorer la Gouvernance de la Terre, de l'Eau et des ressources naturelles
<b>ANSD</b>	Agence Nationale de Statistique et de la Démographie
<b>CCPA</b>	Cadre de Concertation des Producteurs d'Arachide
<b>CED</b>	Centre pour l'Environnement et de Développement (Cameroun)
<b>CLPE</b>	consentement préalable, Libre et éclairé
<b>CNAAS</b>	Compagnie Nationale d'Assurance Agricole du Sénégal
<b>CNCR</b>	Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux
<b>COOPEC/RESOPP</b>	Coopérative d'épargne et de crédit du Réseau des Organisations Paysannes et Pastorales du Sénégal
<b>COSYDEP</b>	Coalition des organisations en synergie pour la défense de l'éducation publique
<b>COTREF</b>	Commission Technique pour la Réforme Foncière
<b>CRDES</b>	Le Centre de Recherche pour le Développement Économique et Social
<b>DGPPE</b>	Direction Générale de la Planification et des Politiques Économiques
<b>DV-GF</b>	Directives volontaires et gouvernance foncière
<b>ED-JPEG</b>	Ecole doctorale sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion
<b>EJMAOM</b>	Emploi des jeunes et migration en Afrique de l'Ouest
<b>FONGS</b>	Fédération des Organisations Non-Gouvernementales du Sénégal
<b>FPHN</b>	Forum politique de haut niveau
<b>GRIPS</b>	Institut National des Hautes Etudes Politiques de Tokyo
<b>IED-Afrique</b>	Innovation Environnement Développement
<b>IFPRI</b>	Institut international de recherche sur les politiques alimentaires
<b>IIED</b>	International Institute for Environment and Development
<b>ILAIPP</b>	Initiative de recherche pour les politiques publiques en Amérique latine
<b>ISRA</b>	Institut sénégalais de recherche agricole
<b>ISRA BAME</b>	ISRA Bureau d'Analyses Macro Economiques
<b>LADEC</b>	Laboratoire d'Anthropologie des Enjeux Contemporains
<b>MAER</b>	Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural
<b>MEPA</b>	Ministère de l'Élevage et des Productions Animales
<b>MOVIDA</b>	Mobilités, Voyages, Innovations et Dynamiques dans les Afriques méditerranéenne et subsaharienne
<b>MPEM</b>	Ministère des Pêches et de l'Économie Maritime
<b>ODI</b>	Overseas Development Institute

<b>ONGF</b>	Observatoire national de la gouvernance foncière
<b>OSIWA</b>	Open Society Initiative for West Africa
<b>PAGEF</b>	Projet d'Appui à la Gestion du Foncier
<b>PAISC</b>	Programme d'accompagnement des initiatives citoyennes de la société civile
<b>PNUD</b>	Programme des Nations unies pour le développement
<b>PrinDex</b>	Global Property Rights Index
<b>ProActsen</b>	Programme d'opérationnalisation de l'acte III de la décentralisation
<b>RCSA</b>	Revue conjointe du secteur agricole
<b>RESOPP</b>	Réseau des Organisations Paysannes et Pastorales du Sénégal
<b>RIMRAP</b>	Renforcement Institutionnel en Mauritanie vers la Résilience Agricole et Pastorale
<b>RNV</b>	Revue nationale volontaire
<b>ROPPA</b>	Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs de l'Afrique de l'Ouest
<b>SDG</b>	Sustainable Development Goals
<b>UCAD</b>	Université Cheikh Anta Diop
<b>UCSPE</b>	l'Unité de coordination et de suivi des politiques économiques
<b>UGB</b>	Université Gaston Berger
<b>WATTNET</b>	Réseau des Think Tanks ouest-africains
<b>YPN</b>	Young Professional Network

# Quest-ce que l'IPAR ?

L'Initiative Prospective Agricole et Rurale (IPAR) est un espace de réflexion, de dialogue et de proposition pour des politiques agricoles et rurales concertées au Sénégal et dans la région ouest-africaine.

## NOTRE VISION

Etre une institution d'analyse stratégique et prospective forte, capable d'influencer, aux niveaux national et sous-régional, les politiques publiques dans le secteur agricole et rural, ainsi que les processus de transformations économiques et sociales.

## NOTRE MISSION

Contribuer au développement économique et social du Sénégal et de la sous-région par la création d'un espace d'échanges et de débat adossé sur une recherche stratégique et prospective rigoureuse, connectée aux préoccupations des décideurs et des populations à la base.

## NOS VALEURS

Nos membres adhèrent aux valeurs d'engagement dans l'accomplissement de notre mission. Notre organisation souscrit également aux principes d'objectivité, de transparence, de responsabilité et d'équité dans le comportement quotidien des membres.

**Engagement** : dans leur conduite quotidienne, les membres de l'IPAR inscrivent leurs actions dans le sens de l'amélioration des conditions de vie des populations.

**Objectivité** : nos activités sont adossées sur des valeurs d'impartialité et de probité de nos chercheurs et d'intégrité de nos démarches.

**Transparence** : nos rapports avec les partenaires et les décideurs doivent reposer sur la transparence. Nous voulons construire et entretenir une relation de confiance avec toutes les parties prenantes à nos

actions. Nous sommes responsables des contenus que nous produisons.

**Responsabilité** : nos activités de recherche et de mise en débat peuvent avoir des effets sur la société. Nous devons en assumer les conséquences éventuelles. C'est pourquoi, nous inscrivons nos interventions sur des principes de mesure et d'imputabilité. La solidité du sentiment d'appartenance à notre organisation, la solidarité entre les membres et la confiance mutuelle garantissent l'atteinte des niveaux de responsabilité individuelle désirés.

**Equité** : nous nous abstenons de toute discrimination fondée sur le sexe, l'âge, l'appartenance ethnique, politique ou confessionnelle. Nous nous assurons de prendre des décisions qui sont respectueuses des personnes et des droits individuels.

## ACTIVITÉS

Les activités de l'IPAR sont centrées sur des thématiques d'intervention au cœur des enjeux de développement économique et social : la démographie, l'emploi et les migrations, les politiques publiques, les performances de l'agriculture, le foncier et la gestion des ressources naturelles, les changements climatiques et les ODD.

# Message de la Présidente de l'IPAR

L'année 2018 a coïncidé avec la célébration des dix ans de l'Initiative Prospective Agricole et Rurale (IPAR) et a été sanctionnée par la tenue d'un colloque international sur « l'Avenir des Exploitations Familiales d'Afrique de l'Ouest dans une économie mondialisée ». Ce colloque nous a offert l'occasion de rendre, une fois de plus, un hommage mérité à notre collègue Feu Dr Jacques Faye pour son engagement, son apport à la recherche et à la réflexion sur l'agriculture paysanne.

Au niveau partenarial, IPAR a bénéficié d'un appui institutionnel de la fondation Hewlett dans le cadre d'un programme sur Evidence Informed Policy Making. Avec le CRES et en collaboration avec Speak Up Africa et Niyel, l'IPAR a aussi mis en place une recherche-action sur l'assainissement autonome en zones urbaines et péri-urbaines au Sénégal, au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire dans le cadre du West African Sanitation Policy & Advocacy Activator (WASPAA). Ce projet, financé par la Fondation Bill & Melinda GATES, cherche à amener les décideurs politiques à soutenir et promouvoir davantage dans les politiques publiques, l'assainissement autonome amélioré, dans les zones urbaines, surtout à forte densité humaine.

Au niveau sous-régional, le partenariat s'est élargi avec OSIWA, à travers un projet de recherche-action sur la migration intitulé « **Politique d'intégration sous-régionale à l'épreuve des mobilités intra-africaines : cas du Sénégal, de la Guinée-Conakry, du Niger et de la Sierra Léone** ». Cette recherche-action s'intéresse aussi à la typologie des mobilités : régulières ou irrégulières, temporaires ou de longue durée, saisonnières, pendulaires, en fonction des niveaux de qualification et des activités exercées.

Je ne saurais terminer mon propos sans remercier nos partenaires publics et privés pour leur appui dans l'exécution de nos programmes et projets. Une mention spéciale à un de nos partenaires institutionnels, le CRDI, qui nous a accompagnés durant 10 années. Son appui a été déterminant dans l'atteinte des objectifs retenus dans notre deuxième plan stratégique dont 2018 constitue la première années de mise en œuvre.



**Dr Aminata Niane BADIANE**  
PCA IPAR

# Introduction

L'année 2018 a été caractérisée par le contexte électoral marqué par la mobilisation de la société civile pour interpeller les candidats à l'élection présidentielle de février 2019. L'IPAR et ses partenaires ont travaillé avec les 5 candidats qui se présentaient pour s'assurer de la prise en charge dans leurs programmes des préoccupations des populations sénégalaises.

Elle a aussi coïncidé avec la préparation de la fin des appuis institutionnels du CRDI et de l'UE et de quelques programmes structurants comme Naatal Mbay/USAID. Le démarrage de nouveaux programmes (WASPAA Financé par la Fondation Bill & Melinda Gates, evidence informed policy making soutenu par la Fondation Hewlett...) constitue une opportunité pour prendre en compte les orientations fixées par le Conseil d'administration. **Ce rapport passe en revue les activités réalisées en 2018 et dégage les perspectives pour 2019.**



A group of people, including women carrying children on their backs, are walking through a vibrant green cornfield. The sky is filled with large, white, fluffy clouds. The scene is captured from a low angle, emphasizing the height of the corn plants.

# Bilan d'activités

# Etudes et Recherche

## Transformation structurelle de l'agriculture

### Amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages vulnérables : Etude sur la consommation des céréales de base au Sénégal (riz, mil, maïs et sorgho)

L'étude réalisée par l'IPAR dans le cadre de la mise en œuvre du projet Feed the Future Sénégal « Naatal Mbay », a fourni une estimation de la consommation moyenne annuelle par tête des céréales de base que sont le riz, le mil, le maïs et le sorgho, en tenant compte de différents facteurs de variabilités spatiales et saisonnières. L'étude a permis d'établir une carte des consommations des céréales de base en distinguant d'une part les zones urbaines et rurales et, d'autre part, les zones de production et de consommation.

Restitués en juillet 2018 à Dakar, les résultats de cette recherche révèlent un niveau de consommation moyenne annuelle par tête en céréales de base (riz, mil, maïs, sorgho) égal à 119,3 kg. La moyenne la plus élevée est observée en zone rurale (158,2 kg/tête/an) comparativement à celle des zones urbaines (107,4 kg/tête/an).

Le riz occupe une place prépondérante, par rapport aux autres céréales de base, avec des parts de consommation nettement plus élevées en milieu urbain (77%) qu'en zones rurales (59%). Le mil et le maïs sont des céréales plus rurales qu'urbaines, avec des taux de consommation moyenne pour le mil de 53,3 kg/tête/an

en zones rurales et de 23,1 kg/tête/an en zones urbaines. La consommation moyenne du maïs est de 19,5 kg/tête/an pour les ruraux, contre 6,0 kg/tête/an en zones urbaines.

En termes de variations saisonnières de la consommation, 53% des ménages enregistrent une augmentation moyenne de 58% de leurs quantités de mil. Les zones rurales les plus affectées sont situées dans la Moyenne Vallée (70%), à Touba/Thiès (60%) et à Kaolack/Kaffrine (54%). En ce qui concerne le maïs, 48% des ménages augmentent en moyenne de 68% leur consommation durant l'hivernage. Le maïs est plus consommé dans le Sud Bassin arachidier (57%) et le Sénégal Oriental (70%). Le sorgho enregistre les plus faibles taux de consommation au Sénégal, avec un taux moyen estimé à 0,7 kg/tête/an au niveau national pour une valeur moyenne de 2,8 kg/tête/an en zones rurales et 0,05 kg/tête/an en zones urbaines.

L'étude montre également que l'hivernage induit des changements de la consommation des céréales dans les zones rurales. Pour le riz, 50,5% des ménages enregistrent une hausse moyenne de 49% des quantités consommées. Avec le mil, 53% des ménages ont une augmentation en moyenne de 58%, et pour le maïs, 48% des ménages connaissent une hausse de 68%.

Les deux plus grands centres urbains du pays, que sont Dakar et Touba, ne se particularisent pas sur la consommation de riz, de maïs et de sorgho. Par contre, la ville de Touba se distingue pour le mil, avec une moyenne de 53,3 kg/tête/an équivalente à la moyenne des zones rurales.





### Impact de l'assurance agricole indicielle sur le niveau de vie des bénéficiaires

L'introduction, en 2012, de l'assurance agricole basée sur les météorologiques, suscite un grand espoir chez les agriculteurs vulnérables aux aléas climatiques. Plus connue sous le nom d'assurance indicielle, elle est en train de connaître un développement significatif au niveau national. Toutefois, force est de reconnaître que la souscription est encore faible et que son réel impact sur le bien-être des souscripteurs nécessite d'être examiné pour lui accorder plus de crédit dans son expansion. De plus, les faibles revenus des agriculteurs et l'accès limité aux marchés de crédit formels constituent de

potentiels obstacles au développement de ce type d'assurance. A ce sujet, l'IPAR et le LARES de Saint-Louis, s'intéressent à trois questions spécifiques dans le cadre d'un projet de recherche conjoint :

- le modèle d'offre d'assurance à proposer, qui devra être volontaire au crédit de manière obligatoire ou volontaire,
- le paquet (assurance indicielle + crédit agricole) qui permettra une hausse du niveau des investissements agricoles et une amélioration de la productivité des agriculteurs,
- l'impact net de la liaison de l'assurance indicielle au crédit sur le bien-être de ses bénéficiaires.

## Capitalisation des acquis du projet Naatal Mbay sur les chaînes de valeur céréalières

La capitalisation du projet Naatal Mbay est un processus conduit par l'IPAR pour analyser et systématiser des connaissances sur les technologies développées par le projet pour l'amélioration des performances des chaînes de valeur mil, maïs et riz pluvial et irrigué au Sénégal. A travers cette activité de capitalisation, des solutions, résultant d'expériences réussies de facilitation, intégrant des dynamiques de marché et de gestion du risque en milieu rural, ont été documentées, systématisées, et partagées pour en faciliter la compréhension et la réplique globale ou sélective selon les intérêts de chaque utilisateur.

Cette approche a abouti à la production de huit (8) notes de capitalisation qui retracent les leçons tirées, les connaissances acquises, les défis et les solutions trouvées, en rapport avec les thématiques suivantes (**Assurance Agricole, Agriculture pilotée par les données, Contractualisation, Crédit-Bail, Financement Intégré, Gestion de la qualité, Plateforme Informatisée et Réseaux de producteurs**).

[www.ipar.sn/chaine-de-valeurs-cerealières](http://www.ipar.sn/chaine-de-valeurs-cerealières).



## Objectifs de développement durable

### Suivi de la mise en œuvre des ODD liés aux enfants

Dans le cadre de l'initiative 'Monitoring the child-related SDG indicators to make sure that no child is left behind' appuyée par l'UNICEF, l'IPAR exécute la seconde phase de l'étude portant sur l'analyse des capacités institutionnelles des parties prenantes et le renforcement de leurs capacités sur le suivi des indicateurs des ODD

directement ou indirectement liés aux enfants. Cette étude est menée dans quatre régions du Sénégal qui concentrent les populations d'enfants les plus vulnérables : Sédhiou, Kolda, Tambacounda et Kédougou.

L'IPAR, en partenariat avec l'ANSD et la DGPPE, travaille sur l'identification des voies et moyens possibles pour aider à une meilleure prise en charge des cibles et indicateurs des ODD liés aux enfants dans les politiques nationales à travers le PSE. Cette étude est destinée à proposer un système de "tracking" des cibles et indicateurs des ODD liés aux enfants afin d'alimenter les efforts de mise en œuvre et de suivi de la politique de l'Etat sénégalais et des progrès au niveau national. Sur la base des priorités définies au niveau international et le travail d'alignement des cibles des ODD aux priorités du Plan Sénégal Emergent (PSE), les chercheurs de l'IPAR ont procédé au recensement des cibles des ODD susceptibles d'avoir un impact direct et/ou indirect sur les enfants ainsi que sur leurs indicateurs. Les 50 indicateurs sont recensés à trois échelles : la région, le département et la commune.

### Recherche-action sur l'assainissement autonome en zones urbaines et péri-urbaines au Sénégal, au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire dans le cadre du West African Sanitation Policy & Advocacy Activator (WASPAA)

Porté par les chercheurs de l'IPAR et du CRES, en collaboration avec Speak Up Africa et Niyel, la recherche-action financée par la Fondation Bill & Melinda GATES, cherche à amener les décideurs politiques à soutenir et à promouvoir davantage dans les politiques publiques, l'assainissement autonome amélioré, dans les zones urbaines, surtout celles à forte densité humaine. En effet, près d'un milliard de personnes dans le monde défèquent encore à l'air libre alors que trois milliards utilisent des toilettes dont les déchets ne sont pas gérés de manière appropriée. Cette situation est observée particulièrement dans les zones rurales, les quartiers informels populaires et les bidonvilles.

Sur le plan économique, l'Afrique perd environ 5% de son PIB à cause du manque d'assainissement (Désille, 2012). Aujourd'hui, à travers les Objectifs de Développement Durable (ODD), plus exactement l'ODD 6 (6.2), les gouvernements se sont engagés à mettre fin à l'insalubrité, à améliorer la santé des femmes, des enfants et leur environnement, à aider les communautés vulnérables à accéder à un système d'assainissement amélioré d'ici 2030. Dans son engagement en faveur d'un assainissement décent pour tous, la Fondation Bill et Melinda Gates a mandaté des acteurs œuvrant dans

le secteur de la recherche et du plaidoyer afin d'engager durablement au niveau de trois pays (Sénégal, Côte d'Ivoire et Burkina Faso), des actions sur de la chaîne de valeur de l'assainissement autonome. Le projet est structuré autour de quatre axes : la formation, la recherche, l'engagement des think tanks du réseau WATTNET, le plaidoyer et la communication.

C'est dans cette optique que les consortiums IPAR/CRES et Speak Up Africa/NIYEL ont pour mission de définir ensemble une stratégie d'engagement de toutes les parties prenantes à effacer qui prenne en charge les préoccupations des acteurs aux niveaux régional, national et municipal, et de développer une stratégie de plaidoyer basée sur des données probantes afin

d'influencer les décideurs.

Trois grands changements sont attendus :

- le cadre réglementaire et législatif et les politiques d'assainissement conduisent à l'augmentation du taux d'accès à l'assainissement et à une amélioration de la santé publique de la population ;
- les populations sont conscientes de leur rôle et veillent à une bonne hygiène et une meilleure gestion de l'assainissement ;
- le sous- secteur de l'assainissement est organisé et régulé avec une harmonisation et une synergie de travail entre le Gouvernement, les PTF et la société civile.



@Chérif\_Com/IPAR

## Focus 1

### Expériences de l'IPAR dans l'accompagnement des politiques publiques

#### Appui à l'alignement des politiques publiques sur les objectifs de développement durable (ODD).

- En **2015**, l'IPAR a mené une étude pionnière intitulée : « **Mesurer le développement durable pour l'après 2015 au Sénégal** », qui lui a permis de se positionner dans la production de connaissances sur cette question.
- En **octobre 2016**, l'ANSD, l'IPAR et la DGPPE ont organisé à Dakar, une conférence internationale sur le thème : « les Objectifs de Développement Durable (ODD) : quel agenda pour le Sénégal ? ».
- En **novembre 2016**, l'IPAR, profitant d'un séjour à Dakar de plusieurs experts des pays du Sud du réseau Southern Voice, a organisé en collaboration avec ce réseau dont il est membre fondateur un panel d'expert sur le thème « Alignement des politiques publiques avec les Objectifs de développement durable (ODD) : expériences des pays du Sud ».
- En **juin 2017** à Nairobi, Kenya, l'IPAR conduit la délégation sénégalaise, composée du Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan, de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), de l'ONG 3D, de OPAL et de la COSYDEP, à la conférence

de haut niveau, organisée par Le Partenariat mondial pour les données du développement durable « Global Partnership for Sustainable Development Data (GPSDD) » en partenariat avec les gouvernements du Kenya et de la Sierra Leone et Safaricom, et en collaboration avec la Banque Africaine de Développement, la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique et les gouvernements du Ghana, du Sénégal et de la Tanzanie..

- En **juillet 2018**, l'IPAR a appuyé l'Etat du Sénégal dans l'élaboration du rapport de contribution de la société civile à la revue volontaire nationale présentée au Forum de haut niveau sur le développement durable à New York.
- L'IPAR a aussi accompagné le Sénégal à travers ses Ministères et des organisations de la société civile à mettre en place des cadres de réflexion, d'échanges, de suivi et d'harmonisation des politiques sur les ODD.

### Contribution de l'IPAR à l'amélioration des pratiques de subvention agricoles au Sénégal

- En **2015**, l'IPAR a mené une étude sur law « Traçabilité et impacts des subventions agricoles ». Elle s'est intéressée aux principales orientations stratégiques, aux contraintes, aux réussites et aux échecs notés dans les subventions agricoles.
- En **mai 2016**, les résultats de l'étude ont servi de base de discussion d'une table de concertation sur les perspectives d'amélioration des pratiques en matière de subventions agricoles.
- En **octobre 2017**, les autorités reconnaissent à travers la Revue conjointe du secteur agricole (RCSA 2016), que la plateforme e-subvention créée pour améliorer le ciblage des bénéficiaires de subventions n'a pas eu les effets escomptés du fait de multiples contraintes..
- En **mars 2018**, l'IPAR organise en partenariat avec le ministère des finances et de l'UE une seconde table de concertation à Kaolack, avec les acteurs de la filière arachidière. Il s'agissait, au sortir de la campagne agricole 2016 - 2017, de faire le point sur l'état de mise en œuvre des recommandations formulées par les parties prenantes lors de la première table de concertation. A la fin de l'atelier, un comité de suivi a été mis en place. Il est présidé par le Gouverneur de la région et est composé des parties prenantes représentées à l'atelier parmi lesquelles des organisations de producteurs, des huiliers, des services publics d'appui et des psemenciers privés.

### Résultats

Le Ministère de l'agriculture et de l'équipement rural a lancé un audit du fichier des gros producteurs afin de s'assurer que les subventions accordées sont réellement réinvesties dans la production agricole. Les principales parties prenantes se sont maintenant approprié le processus, en fondant leur plaidoyer sur les résultats de la recherche conduite par l'IPAR.



## Gouvernance des ressources naturelles et foncières

### Projet de Recherche-Action : « Promotion d'une gouvernance foncière inclusive par une amélioration des droits fonciers des femmes au Sénégal »

Il a été constaté une diminution significative du disponible foncier agricole évaluée à 2 500 000 hectares par an. Les femmes risquent d'être davantage reléguées au second plan en matière d'affectation des terres au niveau des collectivités locales. Ceci, en dépit des initiatives qui sont en train d'être prises pour trouver des solutions efficaces relatives au genre.

Pour relever ces défis et partant des expériences en cours, l'IPAR et le CNCR, en collaboration avec AGTER, ont décidé de chercher des solutions efficaces contre les injustices basées sur le genre notées dans la gestion du foncier pour contribuer à l'amélioration des droits fonciers des femmes.

Ce projet se donne pour objectif d'évaluer l'efficacité des initiatives mises en œuvre dans trois zones

agro-écologiques du Sénégal (Sud Bassin Arachidier, Niayes et Vallée du Fleuve Sénégal) et de proposer des stratégies et outils de remédiation. Ces solutions pratiques devront favoriser le contrôle des femmes sur les terres et leur participation dans les instances de prise de décisions à l'échelle nationale et communautaire pour une gouvernance foncière responsable et durable dans un contexte d'acquisition de terres à grande échelle.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, une dynamique partenariale à différentes échelles favorisant une synergie d'actions, a été mise en place. Des actions de capitalisation de l'existant ont permis de contribuer à l'amélioration de la gouvernance et des droits fonciers des femmes. Un comité de pilotage du projet composé de parlementaires, de représentants du Ministère de la Femme, de la Famille et du Genre, d'élus locaux, d'universitaires, de la société civile, des organisations paysannes, des associations de femmes et des personnes ressources, a été mis en place. Le projet devra être une opportunité pour jauger le niveau d'accès des femmes à la terre et analyser la perception des communautés sur les droits à la terre des femmes.



**Des initiatives mises en œuvre pour trouver des solutions efficaces relatives au genre**

## Etude sur l'immatriculation foncière généralisée : faisabilité et implication chez les producteurs

Cette étude se veut une contribution des organisations de la société civile impliquées dans le Cadre de Réflexion et d'Action sur le Foncier (CRAFS) pour le processus de réforme foncière. A partir d'une démarche empirique, l'étude veut alimenter la réflexion sur l'option d'immatriculation des terres. Celle-ci peut être considérée, d'une part, comme un procédé qui assure une meilleure sécurisation du foncier, et, d'autre part, comme une solution pour le financement de l'agriculture.

L'immatriculation est un régime de création de la propriété pleine et entière qui aboutit à la délivrance de droits réels. L'option de l'immatriculation du foncier se retrouve presque dans toutes les propositions de réforme au Sénégal depuis la réforme de 1996, la Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale (LOASP) de 2004, et le document de politique nationale sur la réforme foncière élaboré par la Commission Nationale de Réforme Foncière (CNRF) en 2007.

Dès lors, des questions se posent : l'immatriculation, telle qu'elle est proposée, peut-elle constituer la solution pour une sécurisation foncière durable ? Quelles sont les conditions pour une application réussie du régime d'immatriculation ? Quelles sont les implications de l'immatriculation chez les producteurs ?

La recherche a permis d'apporter quelques éléments de réponse :

- Le régime d'immatriculation foncière généralisée est inopportun et s'avère difficile à mettre en œuvre à l'échelle nationale ; de plus, sa mise en œuvre requiert une capacité opérationnelle des acteurs et l'intervention de professionnels du foncier.
- La recherche a également soutenu que l'immatriculation est une fausse solution pour le financement de l'agriculture. Les argumentaires font souvent état d'un lien entre le droit réel et l'incitation à investir ou encore entre le droit réel et l'obtention du crédit. Cette dynamique argumentaire a montré un certain nombre de limites : i) le droit réel à lui-seul ne suffit pas pour assurer un financement de l'agriculture car les terres n'ont pas la même valeur et le système d'octroi de crédits bancaires est inséré dans un système rigide et fortement contrôlé ; ii) les banques classiques prennent peu ou pas de risques en milieu rural où le risque est décuplé à

cause du manque d'informations sur les demandeurs de crédits.

En conclusion, cette étude permet à la société civile de se baser sur des évidences empiriques pour justifier son rejet principal du régime d'immatriculation. Des innovations sont en train d'être apportées par l'Etat, à travers des programmes comme le PAGEF, pour une meilleure prise en charge du déficit de moyens techniques, humains et financiers. En matière de réduction de délais, le Sénégal a fait des avancées conformément aux recommandations du Doing Business qui tendent vers plus de célérité dans les procédures de création de titres afin de favoriser les investissements dans le secteur agricole.

## Etude de pré-faisabilité de la création de l'observatoire national du foncier au Sénégal

Dans le cadre de la diffusion et de l'opérationnalisation des Directives Volontaires au Sénégal, une étude de pré-faisabilité a été réalisée, avec l'appui technique et financier de la FAO et de la coopération italienne.

L'élaboration de la version définitive du document de politique foncière, datant d'octobre 2016, avait prévu la création d'un « observatoire du foncier », chargé du « suivi-évaluation de l'application de la politique foncière ». Le document précisait que « l'observatoire du foncier », regrouperait des représentants des services de l'État, des collectivités locales, des organisations de la société civile et du secteur privé, et qu'il sera déconcentré dans sa structuration et son fonctionnement. L'observatoire produira des données chiffrées à partir d'indicateurs définis par les parties impliquées ainsi que des analyses documentées des différentes situations, contraintes et difficultés identifiées.



@Chérif.Com/IPAR

Aussi l'étude a envisagé les conditions minimales pour la mise en œuvre de cet observatoire, en se basant sur l'existant. Par conséquent, elle s'est assignée comme objectifs de :

- Déterminer si des consensus émergent au sein des acteurs concernés : sur : (i) l'opportunité de mise en œuvre de l'observatoire dans le contexte actuel du foncier, (ii) les missions qui lui seront assignées, (iii) les parties prenantes de l'observatoire.
- Proposer un ou trois schémas d'observatoire en précisant : (i) les champs d'observation possibles et les types d'activités à réaliser : (ii) le public cible ou les « clients » ainsi que les modalités de restitution / valorisation des résultats : (iii) les éléments sur les dimensions juridiques et institutionnelles de l'observatoire et son mode de gouvernance.

Comme résultats, l'étude a abouti à la proposition de deux types d'observatoires :

- Un observatoire multi acteurs, avec comme mission de suivre et d'évaluer les politiques publiques relatives à la gouvernance foncière. Sa finalité serait d'être un outil d'aide à la décision pour améliorer les politiques publiques.
- Un observatoire de la société civile qui s'inscrit dans la continuité de l'initiative en cours. Seule la société civile sera impliquée, en dehors des autres acteurs.

Le schéma d'observatoire optimal devra répondre aux questions importantes comme le financement, la durabilité et le portage des résultats. Le Sénégal gagnerait à mettre en œuvre un type d'observatoire qui associera toutes les parties prenantes en veillant à l'adhésion des partenaires techniques et financiers pour disposer des moyens de son indépendance et de sa neutralité. Le schéma d'observatoire final devra impacter les dynamiques de création de plateformes nationales notamment le CRAFS, qui est un espace de repli des organisations de la société civile, et de la Plateforme Nationale Directives Volontaires/Gouvernance Foncière qui regroupe l'État, la société civile et les autres acteurs.

### L'IPAR accueille la phase pilote du LANDe

Un outil pour mesurer la gouvernance foncière est maintenant disponible. La phase pilote de mise en œuvre a été accueillie au Sénégal, à l'instar de deux autres pays, la Colombie et le Népal. Le choix du Sénégal se justifie par une série de raisons dont l'existence d'une plateforme multi-acteurs dynamique, fonctionnelle et productive, mais également la stabilité du pays qui permet le développement d'un écosystème des données.



Initié par l'ILC (International Land Coalition), le LANDex est un outil de suivi centré sur la personne qui servira à mesurer la gouvernance du foncier dans les pays à travers trente (30) indicateurs organisés en trois niveaux : le cadre légal, le niveau de mise en œuvre, et le cadre de suivi-évaluation et d'impact. Les 30 indicateurs s'alignent sur les initiatives de monitoring qui sont en cours de réalisation notamment les ODD, le MELA, GLII, PrinDex et les 19 indicateurs couvrant les Directives Volontaires.

Cet effort d'alignement entre les initiatives de monitoring fait que l'outil LANDex est soutenu par plusieurs partenaires dont la FAO. Cet outil, très simplifié, permet de faire le suivi de la gouvernance du foncier en se basant sur les dix engagements de l'ILC. La phase test est importante car elle permet d'éprouver les indicateurs en distinguant ceux pour lesquels une méthodologie est déjà disponible, de ceux pour lesquels une méthodologie est disponible mais doit être testée et de ceux pour lesquels une méthodologie doit être proposée.

## Migration et emplois des jeunes

### La politique d'intégration sous régionale à l'épreuve des mobilités

D'une durée de 18 mois, cette recherche-action ambitionne de renforcer les capacités des migrants sénégalais, nigériens, guinéens et sierra-léonais, y compris ceux travaillant dans l'extraction aurifère, à revendiquer leurs droits. Ces migrants se retrouvent, le plus souvent, dans des situations d'isolement, d'enfermement et d'exploitation à cause des modes de stigmatisation avec l'interaction « sexe-appartenance sociale-ethnicité ». Ce projet se propose de combiner une analyse institutionnelle attentive aux dimensions légales et structurelles de l'accès aux soins et autres droits et une analyse qualitative et compréhensive fondée sur l'expérience même de ces populations. Ce projet s'intéresse aussi sur la typologie des mobilités : régulières ou irrégulières, temporaires ou de longue durée, saisonnières, pendulaires, etc. en fonction des niveaux de qualification et des activités exercées, etc.



## Partenariat scientifique/ collaboration avec d'autres chercheurs

### Collaboration avec le Groupe de réflexion sur la sécurité alimentaire (GRSA) pour réfléchir sur la Nouvelle Alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition (NASAN)

Cette recherche-action intègre les avancées au sein de la CEDEAO, avec l'application des dispositions du protocole de libre circulation des personnes, des droits de résidences et d'établissements, et l'établissement de la carte d'identité biométrique comme document de voyage. Il y a également la création d'un marché régional du travail pour favoriser le déplacement des travailleurs, la mise en place d'un centre d'information et d'un mécanisme de suivi de la libre circulation des personnes et des biens aux frontières

Malgré ces avancées significatives, il existe des insuffisances dans l'application du protocole et qui sont de nature à restreindre les droits des citoyens prescrits. L'harmonisation insuffisante des législations en matière d'emploi et la persistance des actes de corruption, d'intimidation ou les tracasseries aux frontières dans l'espace CEDEAO, sont également des contraintes à l'application du protocole de libre circulation des personnes, des droits de résidences et d'établissements.

Partant de ces divers constats, le projet, à partir du cas de migrants, a proposé des axes de mise en œuvre du protocole de libre circulation des personnes et des biens au sein de l'espace de la CEDEAO en mettant l'accent sur la question du genre. Ces axes de réflexion couvrent trois dimensions : recherche, le renforcement des capacités des parties prenantes (migrants, Etats, parlementaires de la CEDEAO) et le dialogue politique aussi bien au niveau national que régional (Afrique de l'Ouest).

Le Groupe de réflexion sur la sécurité alimentaire (GRSA) est une coalition de 28 organisations de la société civile et de coopération internationale qui visent à promouvoir des politiques et actions qui protègent et améliorent la sécurité alimentaire dans les pays en développement. En 2015, le GRSA a conçu et financé une recherche sur l'implication du Canada dans la Nouvelle Alliance pour la Sécurité Alimentaire et la Nutrition (NASAN) au Sénégal. Pour rappel, la NASAN a été lancée en 2012 par le G8, en réponse à la flambée des prix des denrées alimentaires survenue en 2010-2011 et à une vague de sécheresse dans la Corne de l'Afrique affectant les populations africaines.

Dans le cadre de cette initiative du GRSA, une chercheuse indépendante, doctorante à l'Université de Toronto, a été accueillie à l'IPAR pour y conduire des travaux). Le rapport final portant sur les résultats de la NASAN au Sénégal a été publié en 2017. Les acteurs et organisations paysannes sénégalais avaient exprimé le souhait d'organiser une journée de réflexion afin de discuter des conclusions de cette recherche.

Sur la base du rapport produit, le GRSA et l'IPAR ont conjointement organisé, à Dakar, le 31 mai 2018, un atelier sur le thème « La NASAN au Sénégal: bilan et perspectives ».

Plus de 35 personnes se sont réunies à cette occasion, dont des représentants du gouvernement du Sénégal, du Canada et des Etats-Unis, des membres de la société civile canadienne et sénégalaise, du mouvement paysan sénégalais, du secteur privé sénégalais, des instituts de recherche et des élus du monde rural. Au terme de l'atelier, la société civile sénégalaise s'est mobilisée afin de produire une lettre d'interpellation destinée aux membres du G7, au gouvernement sénégalais et à l'Union Africaine en faveur d'un plaidoyer pour le soutien à l'agriculture familiale.



## Collaboration avec des équipes de recherche d'Afrique Sub-Saharienne sur l'accès des femmes au foncier et aux instances de décision

Le Centre international de recherche pour le développement (CRDI) accompagne des équipes de recherche en Afrique Sub-Saharienne à identifier des stratégies efficaces pour aider les communautés, notamment les femmes et les groupes vulnérables à revendiquer et à protéger leurs droits fonciers. Ces stratégies devront également aider ces communautés à mieux gérer les ressources naturelles communautaires et à résoudre les conflits territoriaux, y compris les fossés intergénérationnels. Une cohorte de projets de recherche appliquée est ainsi mise en œuvre au Cameroun par IIED et CED, au Mali et Nigéria par FIAN/CNOP/ERA, en Sierra Leone par Namati et au Sénégal par l'IPAR en partenariat avec le CNCR et AGTER.



INDC CRDI INCEPTION WORKSHOP  
Améliorer les droits fonciers et la gouvernance foncière pour les communautés, les femmes et les groupes vulnérables en Afrique  
Improving Land Rights & Governance for Communities, Women & vulnerable Groups in Africa

En février 2018, le CRDI a organisé, en collaboration avec l'IPAR et la présence de la PCA, un atelier qui a réuni à Dakar ces équipes de recherche pour échanger sur leurs expériences et tirer des leçons en vue d'affiner la conception des projets de recherche. Ils ont également réfléchi sur la définition des collaborations entre projets afin d'augmenter leur impact et aider le CRDI à raconter l'histoire à travers ces projets.

Comme résultats, les chercheurs ont échangé, durant trois jours, sur la façon dont les différentes équipes de recherche élaborent différentes stratégies pour combler leurs lacunes dans les connaissances et la formulation des questions/réponses. Ils ont également construit une vision commune sur comment les efforts des projets individuels peuvent contribuer à relever les défis communs, partager des expériences et des connaissances sur les stratégies de recherche-action, et à mieux comprendre les défis spécifiques auxquels les femmes sont confrontées, ainsi que leurs rôles en tant qu'agents de changement sur les droits fonciers et la gouvernance.

## Animation scientifique

### Rencontres Stratégies et Développement

L'IFPRI, l'ISRA BAME, l'UCAD, la DAPSA et l'IPAR organisent un cycle de débat annuel intitulé « Rencontre Stratégies et Développement ». L'édition de 2018 a porté sur le thème « l'état des lieux de l'agro-industrialisation au Sénégal et sur le continent ». A cette occasion, en présence de la PCA de IPAR, sous la modération du Dr Ibrahim Hathie, le Dr. Keijiro Otsuka, Professeur d'Economie du Développement à l'Institut National des Hautes Etudes Politiques (GRIPS) de Tokyo (Japon), a présenté les résultats de sa recherche et partagé son expérience en Asie et en Afrique sur le sujet de l'agro-industrialisation.



### Atelier itinérant MOVIDA

Dans le cadre du partenariat avec MOVIDA, l'IPAR a accueilli, avril 2018, la cérémonie de présentation du livre de Sophie BAVA (chercheuse à IRD/LPED/MOVIDA, intitulé « Routes migratoires et itinéraires religieux, Des Sénégalais mourides entre Touba et Marseille ». La cérémonie a eu lieu en présence du préfet Bakary SAMBE (Timbuktu Institute), du postfacier Cheikh GUEYE (Enda Tiers-Monde), avec la participation de Cheikh Oumar BA (directeur de l'IPAR) et de Guissé PENE (consultant culturel).

### Restitution d'études réalisées par les membres du COPIL dans le cadre du Projet de renforcement de la diffusion et de l'opérationnalisation des Directives volontaires au Sénégal

A l'occasion de l'atelier national sur les Directives Volontaires, le Comité de pilotage de la Plateforme nationale sur la Gouvernance foncière au Sénégal a organisé à l'IPAR deux journées de travail. L'objectif de ces rencontres était d'identifier les informations clés

devant faire l'objet de partage avec l'ensemble des acteurs concernés par la gouvernance du foncier et des ressources naturelles au Sénégal. Durant ces deux jours, il y a eu la restitution d'études et la présentation d'outils réalisés par les membres du COPIL dans le cadre du Projet de renforcement de la diffusion et de l'opérationnalisation des Directives volontaires au Sénégal. Il s'agit des études portant sur :

- les critères et conditions d'une gestion foncière rationnelle et durable par zone éco géographique (réalisée par l'ISRA) ;
- l'immatriculation foncière généralisée : faisabilité et implication sur les producteurs (réalisée par l'IPAR) ;
- la préfaisabilité de la création de l'observatoire national du foncier au Sénégal (par l'IPAR) ;
- la capitalisation des outils de gouvernance foncière (réalisée par IED-Afrique) ;
- les grilles d'analyse des projets d'investissement à incidences foncières (par le CNCR).

### Forum du « Young Professional Network Sénégal (YPN) » sur « Les clés de la réussite de l'agro-business au Sénégal »

Tenue en avril 2018 au Terrou-BI, cette première rencontre de l'YPN organisée avec l'accompagnement de l'IPAR visait à promouvoir les initiatives économiques des jeunes dans l'agro-business entendu comme entreprendre dans le domaine agricole. L'accompagnement de l'IPAR se fera, de façon continue, par la sensibilisation de jeunes professionnels et entrepreneurs sur les enjeux de l'agro-business au Sénégal, en assurant un partage de connaissances, d'expériences et d'outils.

Le YPN est une plateforme d'échanges et de partages qui regroupe des jeunes entrepreneurs et professionnels. Ces derniers se proposent d'engager une série de réflexions et d'actions visant à favoriser l'émergence d'une jeunesse sénégalaise compétente et douée d'un leadership en mesure d'élargir les opportunités de création de richesse et de générer des emplois.

# Renforcement de Capacités

## Renforcement de capacité des élus locaux du département de Podor en perspective du « Pôle territorial du fleuve »

L'IPAR et la FAO ont organisé, en partenariat avec Le Ministère de la Gouvernance Territoriale, du Développement et de l'Aménagement du territoire, un renforcement des capacités des élus locaux du département de Podor en s'appuyant sur la plateforme départementale sur la gouvernance foncière et territoriale. Ce ministère ambitionne d'organiser le Sénégal en « Territoires viables, compétitifs et porteurs de développement durable à l'horizon 2022 » Acte 3. Il entend s'appuyer sur les différents instruments de mise en œuvre de la stratégie nationale de développement territorial dont le programme d'opérationnalisation de l'acte III de la décentralisation (ProActsen) et ses projets en ancrage.

Dans le cadre de la matérialisation de cette politique, le Ministère a choisi l'IPAR comme partenaire stratégique en vue d'alimenter les réflexions en cours sur la base des expériences acquises et des activités.

Sur la gouvernance foncière autour du bassin du fleuve Sénégal, l'IPAR et la FAO mettent en œuvre un projet intitulé « Une gouvernance foncière améliorée pour une prospérité partagée dans le bassin du fleuve ». Ce projet vise à accompagner les différentes catégories d'acteurs au niveau régional, national et local, et leurs initiatives, dans une démarche de partage et de consolidation mutuelle afin de renforcer le dialogue multi acteurs sur la gouvernance foncière responsable ainsi que des

outils opérationnels pertinents. La mise en place de la plateforme départementale de Podor a été l'un des résultats de la mise en œuvre de ce projet au Sénégal.

Une formation s'est tenue les 02 et 03 juillet 2018. Elle a réuni les 20 maires des 22 que compte le département de Podor, sous la présidence du Ministère de la Gouvernance Territoriale, du Développement et de l'Aménagement du territoire, en présence de Mme Aminata Tall SALL, députée et maire de Podor, Mr Nazirou Sall, Secrétaire général du ROPPA, Président de la FONGS et du CNCR et de Dr. Cheikh Oumar Ba, Directeur exécutif de l'IPAR.

La formation a permis de renforcer les compétences des élus locaux en matière de territorialisation des politiques publiques afin de mieux connaître les enjeux économiques, politiques, juridiques et sociaux de l'acte III de la décentralisation, de comprendre leurs rôles et responsabilités dans la gestion des collectivités territoriales et d'être ainsi prêts à accueillir et à gérer le « Pôle Territoire du Bassin du fleuve ».

## Formation sur la gouvernance foncière à Boghé en Mauritanie

Un atelier de formation a été organisé par la FAO/IPAR et leurs partenaires à Boghé les 24 et 25 avril 2018, sous la coordination de Mme Mbayang Kebe et du représentant de IPAR en Mauritanie M. Salikou Ould Aghoub sur le thème « la gouvernance foncière à travers le consentement préalable, libre et éclairé (CLPE), le pastoralisme et autres instruments développés pour l'amélioration de la gouvernance foncière ».





@JED\_Com/IPAR

Formation sur le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause (CPLCC), la gouvernance des terres pastorales et autres outils locaux à Boghé, Mauritanie

L'atelier a réuni une cinquantaine de participants de différents profils : producteurs locaux, groupements de femmes, jeunes, les élus locaux, ONG actives au plan local, la COTREF, entreprises privées, presse. A Boghé, la situation de référence en matière de gouvernance des régimes fonciers était caractérisée par : (i) les décisions unilatérales et souvent improvisées des structures étatiques ; (ii) l'absence de dialogue et de concertation entre les différents acteurs ; (iii) l'exclusion des groupes les plus vulnérables, notamment les femmes et les jeunes et (iv) l'absence de communication et de transparence.

Ce renforcement de capacité a permis la mise en place de la plateforme de Boghé, un espace de dialogue participatif et inclusif. Y sont représentés, pour la première fois dans le pays, les différents acteurs intervenant dans

le domaine de la gouvernance foncière notamment les autorités administratives, les services techniques décentralisés, les organisations de femmes et de jeunes, les élus locaux, les agropasteurs, les pêcheurs, les organisations socioprofessionnelles, le secteur privé et certains partenaires techniques et financiers.

**Formation sur le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause (CPLCC), la gouvernance des terres pastorales et autres outils locaux. Kayes/Mali**

Dans le cadre des activités du projet « une gouvernance foncière améliorée pour une prospérité partagée dans le bassin du fleuve Sénégal » (SRB), la FAO et l'IPAR ont organisé, en partenariat avec la plateforme locale de gouvernance foncière de la région de Kayes,



@Cheif\_Com/IPAR

Formation sur le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause (CPLCC), la gouvernance des terres pastorales et autres outils locaux à KAYES, Mali

présidée par le Gouverneur, une session de formation sur le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause (CPLCC), la gouvernance des terres pastorales et autres outils locaux. Cette session de formation s'est tenue à Kayes les 02 et 03 mai 2018. Elle a été une occasion de présenter les principes des Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers.

Cette capacitation de la plateforme de Kayes, au Mali, a notamment facilité l'établissement d'un dialogue entre les acteurs étatiques et non étatiques avec pour objectif principal d'expérimenter les dispositions de la nouvelle loi sur le foncier agricole, dont certaines directement inspirées des DV. C'est le cas de la reconnaissance des droits coutumiers ou des mesures concrètes pour un accès plus sûr à la terre des femmes et des jeunes. Avec la création de dix commissions foncières (COFO) pluri-acteurs à différentes échelles, cette approche originale a permis de prévenir et de gérer les conflits fonciers au niveau villageois, et, au final, de contribuer à renforcer la cohésion sociale avec l'objectif ultime de contribuer à une meilleure sécurité alimentaire.

## Passer des registres fonciers analogiques aux registres numériques

En décembre 2018 à Dakar, les deux plus grands réseaux mondiaux sur la gouvernance foncière, GLTN et ILC, ont organisé, en collaboration avec l'IPAR, un séminaire de renforcement de capacités sur le Social Tenure Domain Model (STDM) et les outils fonciers associés de GLTN (Global Land Tool Network).

Dans le cadre de l'accord entre ILC et GLTN signé en avril 2018, cinq plateformes membres des Stratégies Nationales d'Engagement (SNE) d'ILC en Afrique francophone (Cameroun, Sénégal, RDC, Togo et Madagascar) sont formées à l'outil STDM de GLTN, dans cette première phase. Tous les pays sélectionnés ont fait de l'aménagement participatif du territoire et du suivi des données sur l'utilisation des terres, des priorités stratégiques essentielles.

Le STDM est l'un des nombreux outils GLTN développés pour soutenir différents types et systèmes de tenure foncière, pour permettre une réforme agraire, une administration foncière responsables et garantir les droits fonciers et de propriété à tous. Il est flexible, « open source » et relativement facile à utiliser avec la formation et la pratique. Il s'appuie sur le « Land Administration Domain Model » (LADM), une norme ISO mondialement acceptée et utilisée dans de nombreux pays, tant en milieu rural qu'en milieu urbain.



## Focus 2

Appui à la création de la plateforme nationale de dialogue multi-acteurs pour une gouvernance foncière responsable au Sénégal..



- Depuis 2014, le Sénégal a mis en place une plateforme nationale de dialogue multi-acteurs autour des Directives volontaires, avec l'appui de la FAO, du Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (MAER) et de l'Initiative Prospective Agricole et Rurale (IPAR) et le soutien financier de la France, du FIDA, et de l'Italie.
- La finalité de ce projet de deux ans était de renforcer le processus de dissémination de mise en œuvre et l'opérationnalisation des Directives volontaires, dans un dynamique multi-acteur regroupant des acteurs publics et privés, la recherche, la société civile ainsi que les organisations paysannes. .
- Dans le cadre de ce projet, l'IPAR travaille en étroite collaboration avec le COPIL de la plateforme nationale de dialogue multi-acteurs autour des Directives volontaires, pour réaliser les objectifs suivants :
  - Animer la plateforme nationale et le COPIL sur les Directives volontaires et gouvernance foncière (DV-GF) ;
  - Appuyer l'implémentation d'outils locaux de dialogue sur des enjeux fonciers territoriaux en Casamance et dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal (notamment au niveau de la région de Matam) ;
  - Développer des stratégies de communication et de capitalisation des résultats du projet et des activités de la plateforme nationale pour renforcer la dynamique d'échange entre les acteurs de la plateforme et du COPIL DV-GF et partager les résultats des activités de la plateforme.

### Résultats

Ainsi, en termes de résultats, le projet a permis :

- D'organiser une rencontre de dialogue sur la gouvernance des ressources naturelles en Casamance suivie de la mise en place d'un comité de pilotage ;
- De sensibiliser les acteurs sur les processus de réforme et une prise en compte des DV sur le DPF, le code de la pêche continentale, le code forestier, etc.
- D'élaborer des outils de GF locales : Grille d'analyse des projets à emprise foncière, le code de conduite pour une gouvernance responsable des RN, la charte de gouvernance foncière.
- De mettre en place de la plateforme de dialogue multi-acteur.
- De renforcer les capacités de plusieurs acteurs sur la gouvernance foncière responsable et les DV ;
- De réaliser deux études pour alimenter le processus de réforme foncière : étude de faisabilité d'un ONGF, étude sur l'immatriculation généralisée : faisabilité et implication sur les producteurs ;
- De renforcer le dialogue sur la GF au niveau national à travers l'atelier national de la plateforme DVGF.

Le COPIL vient de bénéficier d'un appui de la coopération italienne pour une phase II du projet (2019-2020). Un nouveau projet a été élaboré et porte sur : une « Gouvernance foncière inclusive pour améliorer la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance et la consolidation de la paix ».

### Formation des agents du CCPA et de la COOPEC/RESOPP sur l'assurance indicielle

Dans le cadre du projet d'étude sur l'impact de l'assurance indicielle liée au crédit agricole lancé en juin 2018 par le Laboratoire de Recherche en Economie de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis (LARES) en partenariat avec l'IPAR, un atelier de formation a été organisé à Kaolack. Cet atelier visait à harmoniser la compréhension du fonctionnement de l'assurance indicielle auprès des agriculteurs de la COOPEC/RESOPP et du CCPA. Après le

lancement de l'étude d'impact avec les différents acteurs à Dakar, les activités de terrain de l'étude sont lancées à travers des rencontres avec les directions du CCPA et de la COOPEC/RESOPP pour s'enquérir de l'avancement des activités de la campagne agricole.

Cette harmonisation était indispensable pour éliminer tout biais qui proviendrait de l'intervention. Autrement dit, la manière dont les producteurs comprennent et reçoivent un même produit d'assurance indicielle ne doit pas différer.



La délégation de LADEC reçue à l'IPAR

### Visite d'apprentissage de LADEC à l'IPAR

LADEC, une organisation de droit burundais, engagée dans des questions liées à la gouvernance foncière et le développement, est née en mai 2017 dans le contexte de fin d'un Projet foncier de la Coopération Suisse qui appuyait la province Ngozi dans la mise en œuvre de la gestion foncière décentralisée. Elle est devenue opérationnelle en janvier 2018. Comme l'IPAR, LADEC a bénéficié de l'appui de la Coopération Suisse.

Pour son développement, LADEC a voulu s'inspirer d'une organisation expérimentée pour identifier les défis majeurs auxquels les jeunes organisations font face, savoir comment les relever. C'est dans ce cadre que le Directeur gérant et son adjointe ont effectué une mission d'apprentissage du 28 au 31 août 2018, au Sénégal auprès de l'IPAR.

### Accompagnement du Think tank Guinéen l'IPED

L'IPAR a accompagné le Think tank, IPED (Initiative pour la Prospective Economique et le Développement) en

Guinée pour le développement de sa stratégie d'intervention en tant que Think Tank. Il a apporté ainsi son appui à l'organisation du 2 au 4 avril 2018 à Conakry d'un atelier de partage d'expériences et d'approches méthodologiques entre des think tanks de la sous-région.

### Encadrement et accompagnement de Doctorants

**Mme YA COR NDIONE, Docteur en économie, avec la mention très honorable**



Madame Ya Cor NDIONE, doctorante à l'IPAR a soutenu avec brio sa thèse de doctorat, avec une mention très honorable, le 2 février 2018 à l'école doctorale sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion (ED-JPEG) de la faculté de sciences économiques et de gestion (FASEG) de l'université Cheikh Anta Diop de Dakar, sur le thème : « **Choix de participation et performances des ménages ruraux sur les marchés du travail : évidences du Sénégal** ».

Cette thèse a bénéficié de l'appui technique et financier de l'IPAR, à travers son programme de recherche « Emploi des Jeunes et Migrations en Afrique de l'Ouest » (EJMAO) qu'elle a intégré à ses débuts en 2013. Ce programme qui est le fruit d'une collaboration avec deux autres Think Tanks, le CEDRES au Burkina Faso et le Miseli au Mali, a été financé par le CRDI et l'AFD.



### Un 2<sup>ème</sup> docteur pour l'IPAR



M. Ibrahim Ka, assistant de recherche à l'IPAR, a soutenu avec succès sa thèse de doctorat de troisième cycle en droit foncier sur le thème : « **Enjeux et défis de gouvernance du foncier en Afrique : contribution**

à l'étude du droit à partir d'une analyse de la sécurisation foncière rurale au Burkina Faso et au Sénégal », à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis le samedi 21 juillet 2018. Il a obtenu la mention honorable avec les félicitations du jury présidé par le Doyen Samba TRAORE, Professeur titulaire de classe exceptionnelle, agrégé des facultés de droit à l'université Gaston Berger de Saint-Louis.



### Première édition des Doctoriales de l'IPAR : Thème « la recherche en matière foncière »



En juillet 2018, l'IPAR a organisé sa **première édition de doctoriales, consacrée à la recherche en matière foncière, en partenariat avec des chercheurs de l'Université Gaston Berger de Saint Louis, l'Université de Droit de Bamako et l'Université de Conakry**. Cette édition a vu la participation d'une vingtaine de doctorants encadrés par une équipe pluridisciplinaire de Professeurs chercheurs et d'experts fonciers.

A travers les doctoriales, l'IPAR cherche à rapprocher les doctorants et les organisations de recherche. Elle propose une formation-action pendant laquelle des équipes pluridisciplinaires de doctorants apporteront un regard neuf sur des problématiques soumises. Ces séminaires se veulent, pour le doctorant, un temps de réflexion sur ses compétences et son projet professionnel, et un lieu d'échanges avec les différents acteurs du monde de la recherche.

Tout au long de cette formation, les doctorants ont ainsi identifié leurs potentialités, valorisé leurs compétences, travaillé en équipe, exploré leur potentiel d'innovation et de créativité mais surtout réfléchi sur leur avenir professionnel. Les doctorants ont également pu développer leur adaptabilité et leur capacité à répondre à des questions opérationnelles en apportant, par endroit, aux organisations une plus-value originale sur un projet opérationnel innovant ou avec enjeu stratégique réel.

# Promouvoir le dialogue politique et la mise en débat

## Colloque sur l'avenir des exploitations agricoles familiales d'Afrique de l'Ouest dans une économie mondialisée

Du 27 au 29 novembre 2018, s'est tenu à l'hôtel King Fahd Palace de Dakar au Sénégal, à l'initiative de l'IPAR, en collaboration avec l'ISRA, le CNCR et le CIRAD, le colloque sur « l'avenir des exploitations agricoles familiales de l'Afrique de l'Ouest dans une économie mondialisée ». La rencontre a réuni une centaine de participants venus de huit pays de la sous-région et trois pays européens et d'institutions internationales, avec la participation du ministre de l'Agriculture et de l'Equipe Rural, du ministre de la culture, et des partenaires techniques et financiers. Organisé dans le cadre de la célébration du dixième anniversaire de l'IPAR et pour rendre hommage au Dr. Jacques Faye, un des membres fondateurs de l'IPAR, l'atelier a eu une orientation pratique avec une alternance de cérémonie d'hommage, de sessions thématiques en plénière et des panels d'experts.

Le colloque a été précédé d'une édition spéciale de la série des Fenêtres sur l'Agriculture, organisée par la FAO, l'ITA et l'IPAR, sur la valorisation des produits locaux comme levier de l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Cet évènement a permis d'échanger sur : (i) des expériences en matière de transformation des produits agricoles ; (ii) les contraintes rencontrées par les acteurs au niveau de ce segment, (iii) les opportunités et les défis identifiés et (iv) des pistes de solutions.

La cérémonie d'hommage a constitué le premier temps fort du colloque sous la présidence de Monsieur le ministre de la Culture. Elle a été marquée par une série de témoignages fraternels sur la personne et sur ses qualités de chercheur, sa vision anticipatrice du développement de l'agriculture et des sociétés rurales sénégalaises, son engagement pour la reconnaissance de la place des exploitations familiales, ainsi que la reconnaissance des rôles et responsabilités des organisations de producteurs dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques.

Les sessions thématiques ont porté sur : i) les évolutions des exploitations familiales face aux contraintes et opportunités de l'environnement national et international ; ii) la question foncière au Sénégal et en Afrique de l'Ouest dans un contexte de décentralisation et de territorialisation : situations actuelles, alternatives, portée des réformes en cours ou prévues ; iii) le dialogue multi-acteurs et efficacité des politiques publiques de développement agricole et rural et iv) pour une recherche agricole et agroalimentaire au service d'un développement agricole et rural durable. Les débats ont mis l'accent sur la nécessité de tenir compte de la complexité de l'environnement des exploitations familiales et de la diversité de leurs stratégies dans l'élaboration des politiques publiques. Le ministre de l'Agriculture et de l'Equipement Rural, M. Papa Abdoulaye Seck a articulé son intervention sur la nécessité de reconnaître la diversité et la coexistence de différentes formes d'agricultures, et de changer la perception négative consistant à considérer les exploitations



familiales comme des unités vouées à la pauvreté et de chercher à en faire des entités modernes et viables pour qu'elles prospèrent et contribuent davantage à la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Il a également insisté sur la nécessité du positionnement de la recherche comme un intrant stratégique pour améliorer la production des exploitations familiales en quantité et en qualité. En conclusion, il a souligné la pertinence d'organiser ce type de colloque tous les deux ans afin d'évaluer les marges de progression et réfléchir sur les nouveaux enjeux et de nouvelles pistes.

Monsieur Sourang, chercheur associé à l'IPAR, a souligné l'importance accordée par la communauté internationale aux exploitations familiales qui constituent 90% des exploitations agricoles à l'échelle mondiale. Selon ses propos, les exploitations doivent relever trois défis majeurs : (i) nourrir les villes, (ii) transformer les campagnes et (iii) protéger l'environnement. Après avoir évoqué les faiblesses des exploitations familiales, parmi lesquelles figurent le niveau de productivité relativement bas et les pertes importantes au niveau de la conservation et de la transformation, M. Sourang a esquissé une feuille de route qui s'articule autour de la définition et la mise en œuvre de politiques publiques aptes à promouvoir les transformations nécessaires des exploitations familiales.

Le Colloque a coïncidé avec les activités préparatoires du lancement de la Décennie des Nations Unies pour les exploitations familiales. Cela a été ainsi une opportunité pour les acteurs de la sous-région, d'échanger sur les acquis et défis, les enjeux et perspectives de renforcement du rôle et de la place des exploitations familiales dans le développement durable de la sous-région. Les Actes du Colloque qui comprendront des éléments de feuille de route pour une contribution de la sous-région à la mise en œuvre du Plan d'Action pour la Décennie des Nations Unies pour les exploitations familiales, feront l'objet d'une publication par l'IPAR.

### Rencontre des Think Tanks du Sénégal

A l'occasion de la journée internationale des think tanks célébrée simultanément dans 100 pays, en juin 2018, la Primature d'alors, à travers la Cellule d'Analyses Economiques et Sociales (CAES) et l'IPAR ont organisé un panel national regroupant une centaine de participants. Ce panel a enregistré la participation des représentants du gouvernement (Primature, PSE), de l'Assemblée Nationale, du Conseil Economique, Social et Environnemental, de la société civile, des universités (UCAD, UGB) et centres de recherche (ISRA, CSE), du secteur privé, des élus,

des médias et des partenaires techniques et financiers (PNUD, FAO).



Première rencontre des think tanks du Sénégal

Cette rencontre visait à renforcer la collaboration entre les chercheurs et les décideurs politiques en vue de contribuer à l'amélioration de la conception et de l'évaluation des politiques publiques nationales. Il s'agissait plus spécifiquement d'échanger sur les mécanismes de mise en place du réseau « Think Tank » Sénégal et élaborer une feuille de route pour un plan d'actions de la mise en œuvre des résolutions. Le représentant du Premier ministre, M. Moubarack Lô, a souligné la disponibilité de l'Etat de mettre en place un Programme de subvention des think tanks pour contribuer à leur pérennisation, à travers des contrats de performance.

A travers la feuille de route issue de la rencontre, les participants ont mandaté l'IPAR pour l'organisation de la première rencontre pour la mise sur pied du réseau des centres de recherche et think tanks du Sénégal. L'IPAR a effectué la cartographie des institutions de recherche du Sénégal, et conduit la mise en place du réseau Think Tank du Sénégal. L'Etat du Sénégal s'est engagé à assurer le financement du fonctionnement de la première année du réseau et de loger cet appui financier au niveau de l'IPAR.

### Tables de concertation décentralisée sur les subventions agricoles dans le Bassin arachidier

La table de concertation décentralisée a été suggérée par les résultats de l'étude conduite par IPAR dans le cadre du partenariat avec le PAISC sur « Traçabilité et impact des subventions agricoles » publié en mai 2016. La rencontre sur les perspectives d'amélioration des pratiques de subventions agricoles a réuni à Kaolack, le mercredi 21 mars 2018, les principaux acteurs du secteur agricole et rural. Organisée par le Programme d'accompagnement des initiatives citoyennes de la société civile (PAISC) du Ministère de l'Economie, des Finances et du

Plan, en collaboration avec l'IPAR, cette rencontre avait bénéficié de l'appui de l'Union Européenne dans le cadre de la promotion du dialogue multi acteurs en vue de l'amélioration de la participation des citoyens dans la gestion des affaires publiques.

Cette première rencontre décentralisée sur les subventions avait pour objectif de créer un cadre de dialogue entre le Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural, les parlementaires, les élus locaux, la société civile et le secteur privé. Il s'agissait, au sortir de la campagne agricole 2016 – 2017 de faire le point sur l'état de mise en œuvre des recommandations formulées par les parties prenantes, notamment pour la filière arachidière. À côté des processus d'amélioration des pratiques entamés par l'État, des initiatives encourageantes ont été prises dans la région de Kaolack avec notamment, la contractualisation entre les organisations de producteurs et les huiliers pour la fourniture d'intrants de qualité en temps opportun et le paiement de ces services en nature, une initiative saluée et encouragée par l'État.

La principale recommandation de l'atelier a été la mise en place d'un comité de suivi présidé par le Gouverneur de région, et composé des parties prenantes représentées à l'atelier dont des organisations de producteurs (CCPA, FONGS, FEPROMAS, UNCAS, RNCPS, Association des producteurs du Bassin arachidier), des huiliers (COPEOL, Sonacos SA, WAO), des services publics d'appui (Caritas de Kaolack, CCIAK), des privés semenciers (ETS TAMBEDOU, GTB Kasec, Unis zone centre), etc.



Table de concertation décentralisée à Kaolack, mars 2018

Une seconde table nationale de concertation nationale sur les investissements agricoles au Sénégal : « Moteurs de la lutte contre la pauvreté, l'exode rural et la migration des jeunes » a été organisée, en partenariat avec le Programme d'Accompagnement des Initiatives Citoyennes de la Société Civile (PAISC) le 25 juillet 2018 à Dakar.

Cette rencontre nationale, financée par l'Union européenne (UE), avait pour objectif de créer un cadre

de dialogue sur les investissements agricoles au Sénégal entre l'État (le Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural, les parlementaires, les élus locaux), la recherche, la société civile et le secteur privé.

Cette étude révèle, entre autres constats, que les dépenses agricoles sont dominées par les dépenses d'investissement qui représentent 90% des dépenses agricoles budgétisées qui sont nourries à 84% par les ressources extérieures. Elle souligne aussi que les dépenses agricoles sont allouées à près de 70% au sous-secteur agriculture au détriment de l'élevage, de la pêche et de la sylviculture. Cependant, l'élevage qui est le deuxième sous-secteur et soutenu par les dépenses agricoles, est financé essentiellement sur ressources intérieures. Pour ce qui concerne le sous-secteur de la pêche, les dépenses réalisées ont augmenté en moyenne de 7% par an.

L'essentiel des dépenses agricoles est administrées avant tout par le MAER, représentant 81% du total, suivi du MEDD (8%), du MEPA (7%) et du MPEM (4%). En ce qui concerne la cohérence des dépenses publiques agricoles par rapport aux objectifs des politiques agricoles, l'étude souligne que la comparaison entre le Plan d'investissement 2015-2025 et les dépenses budgétisées montre un certain alignement des dépenses avec le plan.

### Engager l'ensemble des acteurs autour de la chaîne de valeur de l'assainissement autonome

Du 03 au 05 octobre 2018 à Dakar, les acteurs de la recherche, du plaidoyer et autres secteurs de l'assainissement, des parlementaires, des représentants de l'État, de la société civile et des médias, se sont réunis dans le cadre d'un atelier national d'engagement de parties prenantes sur la chaîne de valeur de l'assainissement autonome et la gestion des boues de vidange.

Aujourd'hui, à travers les Objectifs de Développement Durable (ODD), plus exactement l'ODD 6 et la cible 6.2, les gouvernements se sont engagés à mettre fin à l'insalubrité, à la défécation à l'air libre, à l'amélioration de la santé des femmes et des enfants à celle de leur environnement, en aidant les communautés vulnérables à accéder à un système d'assainissement amélioré d'ici 2030.

La Fondation Bill et Melinda Gates, œuvrant en faveur d'un assainissement décent pour tous, a mandaté des acteurs dans le secteur de la recherche et du plaidoyer, à s'engager durablement au niveau de trois pays (Sénégal, Côte d'Ivoire et Burkina Faso) dans cette dynamique.

C'est dans cette initiative que les consortiums IPAR/CRES et Speak Up Africa/NIYEL ont pour mission de définir

ensemble une stratégie d'engagement. Les consortiums sont à l'initiative de cet atelier qui avait pour objectif de développer conjointement avec toutes les parties prenantes, une stratégie de plaidoyer autour de la chaîne de valeur de l'assainissement autonome au Sénégal.

Outre les experts de l'IPAR, du CRES, de NIYEL et de SUA, le directeur de l'assainissement du Sénégal a participé aux travaux, ainsi que des représentants de la DGPPE, de l'ONAS, de DELVIC, du Forum Civil, des universités de Cheikh Anta Diop et Gaston Berger, d'organisations de la société civile, et des représentants de la presse. Cette rencontre marquant une approche de recherche-action du projet Assainissement non connecté au Sénégal et en Afrique de l'Ouest, mis en œuvre par l'IPAR et le CRES, a conduit à la mise en place d'un cadre d'échanges et de dialogue sur cette thématique.

### Appui à la mise en place de la plateforme des acteurs pour le suivi des Objectifs de Développement Durable (ODD) relevant du secteur de l'environnement

Le Ministère de l'Environnement et du Développement durable (MEDD) a participé à plusieurs initiatives en vue de l'amélioration du dispositif de collecte et de renseignement de ses données relatives aux Objectifs de Développement Durable (ODD). Cependant, le défi de la remontée de l'information, de la désagrégation des données pour prendre en compte le caractère indivisible et transversal des ODD et pour « Ne laisser personne pour compte » dans la mise en œuvre reste à relever. Pour y faire face, le MEDD et l'IPAR, en collaboration avec le MEFP, à travers l'Unité de UCSPE, ont décidé de mettre en place une plateforme des acteurs pour le suivi des ODD relevant du secteur de l'environnement.

*Extrait du discours d'ouverture du MEDD à l'atelier de lancement de la plateforme des acteurs pour le suivi des ODD relevant du secteur de l'environnement.*

*En effet, malgré les avancées tangibles, enregistrées dans la mise en œuvre et le suivi des ODD au niveau national, comme l'atteste le succès de la présentation de la Revue Nationale Volontaire du Sénégal au Forum Politique de Haut Niveau en 2018, des défis subsistent.*

*Sous ce rapport, l'étude menée en 2016 par l'Initiative Prospective Agricole et Rurale (IPAR) en rapport avec le Programme des Nations Unies pour le Développement, sur « l'évaluation des capacités de suivi des Objectifs de Développement durable (ODD) au Sénégal » a révélé que les secteurs de l'Environnement et de la Gouvernance étaient les plus problématiques pour le renseignement des indicateurs des ODD.*

*Il s'y ajoute, l'impérieuse nécessité de parvenir à la désagrégation des données, gage d'une prise en compte convenable du principe de « ne laisser personne pour compte ».*

*Cette plateforme devra constituer un des leviers techniques de la Commission Nationale sur le Développement durable (CNDD), un cadre qui alimentera la réflexion et permettrait d'améliorer le suivi à travers la remontée, l'échange et l'analyse de l'information.*

*Ce dispositif contribuera à améliorer de façon substantielle notre capacité de renseignement des ODD du secteur estimé à 62,7 %.*

*Ainsi, je voudrais exprimer nos sincères remerciements à l'Initiative Prospective Agricole et Rurale (IPAR) et au Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan (MEFP) pour leur engagement constant dans ce processus.*



## Appui à l'harmonisation de la position des acteurs sur la tenure et le partage des bénéfices de l'exploitation minière au Sahel

Le projet Right Resource Initiative (RRI,) compte appuyer les pays du Sahel notamment le Burkina Faso, le Mali et le Sénégal, pour tirer de meilleurs bénéfices de l'exploitation des ressources gazières et minières. Pour ce faire, les partenaires de RRI au Sahel ont demandé de produire préalablement une étude documentaire sur la problématique de la gestion des ressources minières, laquelle va servir à alimenter le plaidoyer qui sera mené par les acteurs dans les différents pays.



L'étude documentaire a été réalisée en mars et avril 2018 dans les trois pays avec l'appui de RRI et a permis de : (i) faire un inventaire des textes au niveau des pays et au niveau sous-régional ; (ii) dresser une cartographie des organisations et partenaires dans les trois pays ; (iii) poser une analyse des textes et des actions menées par les différents acteurs ; et (iv) faire une analyse de la prise en compte des droits de Tenure, du Genre et du partage équitable des bénéfices de l'exploitation des ressources minières au profit des communautés locales. Pour le cas du Sénégal, le rapport est déjà disponible.

L'IPAR a marqué son intérêt et porté le processus en lien avec des partenaires locaux et enregistré des résultats majeurs à travers une panoplie d'activités déroulées, d'octobre à décembre 2018. Comme résultat, l'IPAR a su développer une synergie d'interventions en vue de l'adoption d'une position commune des organisations de la société civile sur la protection des droits de tenure et au partage équitable de bénéfices des ressources extractives au profit des communautés locales. Cette démarche collaborative a appuyé la mise en place, à Kayar, d'un cadre de concertation et de défense d'un contenu local et des droits des communautés face aux projets extractifs.

## Atelier régional sur les enjeux et défis de la sécurisation foncière dans le bassin du fleuve Sénégal

L'IPAR et la FAO, en partenariat avec l'OMVS et l'Association des Maires du Bassin du Fleuve Sénégal (AM/BFS), ont

organisé au siège de l'OMVS à Dakar, les 17 et 18 juillet 2018, une conférence régionale sur le foncier, donnant suite aux échanges de Matam tenues en septembre 2017. La rencontre a permis de valider l'esquisse d'une charte de gouvernance foncière de l'OMVS.



La rencontre s'est tenue dans le cadre du Projet dénommé « Une gouvernance foncière améliorée pour une prospérité partagée dans le bassin du fleuve Sénégal » (SRB), concernant le Sénégal, la Mauritanie, le Mali et la Guinée. Elle a été une opportunité pour échanger avec les différents acteurs du BFS (gouvernements, OMVS, la société civile, AM/BFS, etc.), d'échanger sur la situation foncière dans le bassin du fleuve Sénégal, mais surtout de réfléchir sur une stratégie d'élaboration d'une Charte foncière et sa mise en œuvre dans le BFS. La rencontre a aussi permis d'échanger sur des informations et des bonnes pratiques en vue du renforcement de capacités des acteurs.

## Appui à la tenue du 4ème atelier national sur la gouvernance foncière au Sénégal

Le comité de pilotage sur les Directives Volontaires et la Gouvernance Foncière au Sénégal (COFIL/DVGF), présidé par le Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (MAER) et co-présidé par le Conseil national de concertation et de coopération des ruraux (CNCR), a organisé avec les appuis de l'IPAR et de la FAO, les 27 et 28 mars 2018 à Dakar, le quatrième atelier de la Plateforme nationale sur la gouvernance foncière au Sénégal.

Cette rencontre a réuni près de 150 participants, sous la présidence du Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural. Elle visait à partager des résultats d'études et des outils de gouvernance, produites par les membres du COFIL du projet de renforcement de la diffusion et de l'opérationnalisation des Directives volontaires au Sénégal, appuyé par la Coopération

Italienne. Il s'agissait également de réfléchir sur les perspectives de renforcement de la plateforme, avec l'appui de l'International Land Coalition (ILC) dans le cadre d'une stratégie nationale d'engagement.

En vue de consolider le dialogue multi acteurs dans le contexte de la dissolution de la CNRF, quatre acteurs, membres à la fois du CRAFS et du COFIL (IPAR, IED Afrique, CNCR et CICODEV) et également membres de l'International Land Coalition (ILC) ont initié, avec l'appui de l'ILC, un travail pour la mise en place d'une stratégie nationale d'engagement (SNE) afin de renforcer la plateforme nationale DV-GF. C'est ainsi que des études ont été réalisées, pour évaluer la gouvernance foncière à la lumière des dix engagements de l'ILC en vue d'identifier les contraintes et de formuler des recommandations.

### Concertations locales sur la gouvernance du foncier et des ressources naturelles dans les zones éco-géographiques du Sénégal

De janvier à février 2018, des concertations avec une entrée agroécologie ont été organisées dans six zones du pays. Plus spécifiquement, à Mboro (Zone des Niayes), à Kidira (zone Sénégal Oriental), à Sédhiou (zone de la Casamance), à Dahra (zone sylvo-pastorale) à Ross Béthio (zone de la Vallée du Fleuve Sénégal) et à Foundiougne (Zone du Bassin arachidier). Ces activités entrent dans le cadre de la phase de formulation de la Stratégie Nationale d'Engagement sur le foncier (NES) au Sénégal, déroulée par les membres de ILC au Sénégal. IPAR, en tant que coordonnateur du processus, CICODEV-Afrique, IED-Afrique, et le CNCR en tant que plateforme nationale des organisations paysannes.

Le NES au Sénégal appuie la dynamique collégiale et multi acteurs, enclenchée depuis longtemps au sein du Cadre de Réflexion et d'Action sur le Foncier (CRAFS). Ce cadre initié depuis 2010 dans un contexte d'accaparement des terres et au sein de la Plateforme Nationale Directives Volontaires sur la Gouvernance Foncière (PN DV/GF), a la spécificité d'être un cadre fédérateur qui regroupe l'Etat, la société civile et les autres acteurs.

Ces rencontres ont réuni des représentants de différentes catégories d'acteurs dont l'Etat, les élus locaux, les organisations paysannes, les organisations de plaidoyer. Elles ont également permis de revenir, dans le cadre de la recherche d'engagement des acteurs sur le foncier, sur la perspective de réforme foncière en partageant les conclusions du document de politique foncière nationale lequel est discuté depuis octobre 2016.

### En Casamance, l'ensemble des catégories d'acteurs territoriaux enclenchent un processus de dialogue pour une gouvernance responsable des ressources naturelles et l'intercommunalité

Un atelier a été organisé du 15 au 17 octobre à Ziguinchor, dans le cadre d'un partenariat tripartite entre la CNDT, l'IPAR et Enda Graf Sahel. Il a réuni les représentants de toutes les catégories d'acteurs territoriaux (Administration territoriale, collectivités territoriales, services techniques déconcentrés, Agences régionales de développement, Organisations de la Société civile (OSC), Secteur privé, Partenaires techniques et financiers (PTF), Université, Institut de recherches et autres personnes ressources, etc.) pour échanger sur la gouvernance des ressources naturelles et l'intercommunalité en Casamance.



Mission préparatoire de l'atelier sur l'intercommunalité en Casamance  
Enda Graf, CNDT, IPAR

L'Etat du Sénégal a opté pour la communalisation intégrale à travers l'Acte III de la décentralisation. La mise en œuvre de cette politique pose un certain nombre de questions liées à l'aménagement du territoire et à la territorialisation des politiques publiques et à l'Intercommunalité en particulier. Ce qui a motivé la création de la Commission nationale du Dialogue des Territoires (CNDT), un organe stratégique, par décret n°2015-1970 du 28 décembre 2015. A côté de cette initiative, le Ministère de la Gouvernance territoriale porte le projet Pôle territoire, prévu par l'Acte III de la décentralisation et qui constitue un outil d'intégration et de mise en cohérence des actions de développement dans un espace socio-économique et culturel.

C'est dans cette lancée que l'IPAR, la CNDT, Enda Graf Sahel, le Ministère de la Gouvernance territoriale, l'Association pour la Promotion Rurale de l'Arrondissement de Nyassia/Solidarité-Développement-Paix (APRAN/SDP) et les membres du COFIL-DV/GF, ont organisé un atelier de renforcement de capacités, de concertation sur l'utilisation des DV dans la gouvernance foncière et

forestière et les enjeux de récupération des terres salées en Casamance.

Cette rencontre fait partie d'un cycle d'ateliers de réflexion sur l'usage des DV dans les six (6) zones agro-écologiques du Sénégal afin de caractériser les zones en termes de potentialités de ressources naturelles mais également d'identifier les enjeux et défis pour une gouvernance responsable des régimes fonciers en cohérence avec le développement des Pôles territoires.

### **Conférence de Dakar sur « Adhésion du Maroc à la CEDEAO : Fondements, enjeux et perspectives communes »**

L'institut Amadeüs a initié, en collaboration avec l'Initiative Prospective Agricole et Rurale, une conférence débat le jeudi 29 mars 2018 à Dakar, sous le thème « Adhésion du Maroc à la CEDEAO : Fondements, enjeux et perspectives communes ». Cette conférence a été l'occasion d'un dialogue engagé entre les différentes parties prenantes du Sénégal et du Maroc.

Des débats contradictoires d'une grande richesse entre des responsables politiques, associations de consommateurs, syndicats, représentants de la société civile et du secteur privé et centres de recherche sénégalais et marocains, ont marqué la rencontre.

Les échanges ont exploré, sans complaisance, l'impact politique, social, économique mais aussi sécuritaire anticipé, engendré par la perspective d'une adhésion marocaine à la CEDEAO. Les participants regrettent que la démarche se soit limitée au processus de demande formelle auprès des chefs d'Etats et estime que la rapidité avec laquelle l'accord de principe a été donnée au Sommet de Monrovia n'a pas laissé assez de place à un débat permettant de comprendre les intentions, la vision et les apports d'une adhésion marocaine à la CEDEAO.

Conscient du manque de communication sur cette question éminemment importante, l'Institut Amadeüs et l'IPAR appellent à ce qu'un dialogue régional soit engagé dans les différents pays membres de la CEDEAO entre toutes les parties prenantes « Etat, société civile, secteur privé et recherche ». Ceci, afin de répondre aux interrogations des populations sur l'impact de l'adhésion du Maroc à la communauté et de proposer ensemble des mesures d'accompagnement de cette démarche pour un élargissement "gagnant-gagnant" profondément ancré dans le désir de complémentarité.

L'Institut Amadeüs et l'IPAR ont annoncé la création d'un comité paritaire maroco-sénégalais de veille et de réflexion sur les négociations portant sur l'adhésion du Maroc à la CEDEAO dont ils assureront le secrétariat permanent.



# Publications

## Ne laisser personne pour compte : l'expérience du Sénégal dans la prise en compte des personnes vulnérables

En juillet 2018 à New York, au Forum politique de haut niveau (FPHN) de suivi des ODD, le Sénégal, à l'instar d'une trentaine de pays du système des Nations Unies, a présenté sa première revue nationale volontaire (RNV). Le document intitulé « Ne laisser personne pour compte : l'expérience du Sénégal dans la prise en compte des personnes vulnérables », a été présenté par l'IPAR.

Le Forum est chargé, à l'échelle mondiale, de la supervision des mécanismes de suivi et de l'examen de la mise en œuvre des ODD. Ce suivi est effectué en étroite collaboration avec l'Assemblée générale, le Conseil Economique, Social et environnemental et d'autres instances et organes mandatés à cet effet.

Afin d'alimenter la RNV, l'IPAR a souhaité documenter trois études de cas en faisant ressortir trois éléments essentiels : i) les catégories sociales, économiques, culturelles qui sont laissées pour compte ; ii) les interventions des programmes qui sont mis en œuvre pour sortir ces personnes vulnérables de la situation de précarité ; iii) et les effets des interventions.

### Publication de l'étude sur les migrations rurales au Sénégal

L'IPAR a réalisé en collaboration avec le Bureau d'Analyses Macro-Economique de l'Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (ISRA BAME), et avec l'appui technique du Centre for the Study of Governance Innovation (GovInn), une étude intitulée : « **Les migrations rurales dans la dynamique migratoire sénégalaise** ». Sa publication a été réalisée dans le cadre d'un partenariat entre le Cirad et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

### Rapport sur l'analyse des résultats socio-économiques obtenus dans des périmètres aménagés des régions associées à des grands barrages

À l'heure où les gouvernements des pays du Sahel s'engagent à augmenter largement les superficies irrigables pour lutter contre la pauvreté et l'insécurité

alimentaire, il a semblé pertinent d'analyser, conformément aux lignes directrices de la CEDEAO en la matière, les résultats socio-économiques obtenus dans des périmètres aménagés dans les régions associées à de grands barrages.

GWl a donc lancé à partir de 2013 des études rétrospectives sur trois sites existants : Sélingué au Mali, Bagré au Burkina Faso et Anambé au Sénégal. Ces études micro et macro-économiques avaient pour objectif d'analyser les conditions de la viabilité financière et économique des projets d'infrastructures hydrauliques et les opportunités d'amélioration des conditions de vie des populations dans leurs exploitations familiales après la construction des barrages.

Le rapport de l'IPAR synthétise les résultats des années de recherche et dresse, entre les différents sites, des parallèles porteurs d'enseignements pour la région ouest africaine. À partir de données de terrain, de concertations et d'un apprentissage collectif, il présente des conclusions et propositions sur la rentabilité des aménagements, la qualité de leur gestion, la persistance de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire. Il formule également des propositions d'action, pour mieux faire coïncider les intérêts des exploitants familiaux, dans leur diversité, avec les objectifs des politiques publiques.

### Plateformes électorales : Renforcement des capacités pour influencer un processus électoral

A l'occasion de l'élection présidentielle de 2012 au Sénégal, l'IPAR avait conduit un débat citoyen sur les enjeux et défis de l'agriculture et du monde rural. Le débat avait porté sur quatre thématiques essentielles :

- Les exploitations familiales ont-elles la capacité de nourrir le Sénégal ?
- L'emploi agricole et rural est-il une réponse possible face au défi de l'emploi des jeunes ?
- Quel financement pour l'agriculture d'aujourd'hui et de demain ?
- Quelle réforme foncière pour le Sénégal ?

Les expériences et les bonnes pratiques issues de cette initiative, ont été capitalisées à travers un document qui fait partie de la série « Plateformes électorales :

renforcer les capacités d'influence sur le cycle électoral » développée par On Think Tanks et Grupo FARO. Ce document produit en 2018 a été réalisé dans le cadre de l'Initiative de recherche pour les politiques publiques en

Amérique latine (ILAIPP), avec l'aide d'une subvention du Centre de recherches pour le développement international (CRDI) dans le cadre de l'initiative Think Tank.



Site web

**2017**  
153 715 visites

**2018**  
196 329 visites



Twitter

**2017**  
1 365 abonnées

**2018**  
2 585 abonnées



Facebook

**2017**  
1 980 abonnées

**2018**  
2 500 abonnées

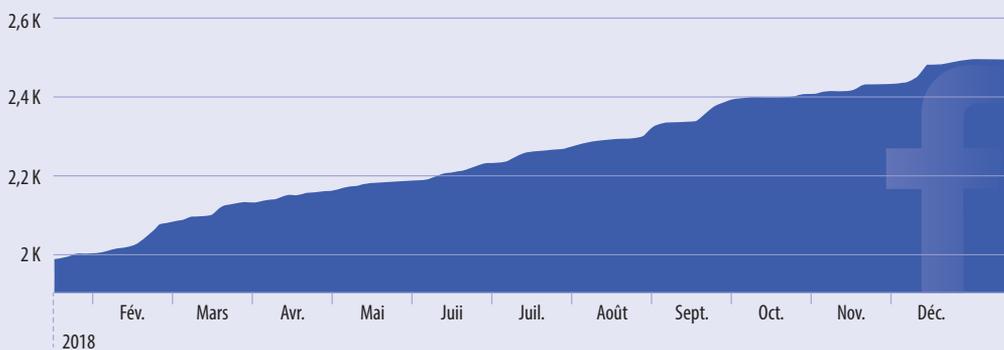


YouTube

**2017**  
121 films

**2018**  
146 films

### TOTAL DES ABONNÉS À LA PAGE FACEBOOK



Facebook janvier 2018 - décembre 2018

# Déploiement de l'IPAR dans la sous-région

L'IPAR élargit son champ d'intervention en Afrique de l'ouest à travers :

## Consolidation de la présence de l'IPAR au Niger

Depuis avril 2017, IPAR intervient formellement au Niger avec ICI, un cabinet international basé au Burkina Faso. Cette intervention se situe dans le cadre du mandat confié à ce consortium par la Direction du Développement et de la Coopération suisse / Bureau du Niger pour accompagner la mise en œuvre de la phase 4 de son programme d'appui à douze organisations paysannes nigériennes pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Ce programme met l'accent sur :

- Le renforcement institutionnel et organisationnel des partenaires du programme ;
- Le renforcement des capacités des organisations à fournir des services répondant aux besoins de leurs membres ;
- Le renforcement de leur force de proposition et d'influence des politiques publiques en faveur des producteurs pour assurer une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable ;
- La réduction des inégalités genre et l'augmentation des opportunités d'emplois attractifs pour les jeunes.

A travers ce mandat qui s'achève en 2020, IPAR développe son ancrage au Niger en élargissant ainsi son champ d'intervention dans la sous-région.

## IPAR Mauritanie en partenariat avec l'UE

Dans le cadre d'une collaboration avec la Délégation de l'Union Européenne en Mauritanie, le bureau de l'IPAR en Mauritanie appuie le RIMRAP (Renforcement Institutionnel en Mauritanie vers la Résilience Agricole et Pastorale) dans l'animation d'un dialogue multisectoriel et la mise en œuvre de sa

composante « communication pour le développement (C4D) ».

Le RIMRAP est un programme d'appui institutionnel au secteur rural en Mauritanie, soutenu par l'ensemble des opérateurs et financé par l'Union Européenne. Il vise à améliorer la résilience des populations vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle en renforçant la gouvernance en matière d'accès équitable et de gestion durable des ressources dans le contexte du changement climatique. Ce programme comporte une dimension « communication » de première importance avec, notamment, une assistance technique spécifique dévolue à cet axe. Il couvre deux grandes dimensions que sont la « communication pour le développement (C4D) » et l'animation scientifique de la plateforme. Dans sa mission d'appui à l'équipe de l'Assistance Technique du RIMRAP, l'IPAR a initié des groupes de travail sur quatre thèmes principaux et a facilité une visite d'apprentissage au Sénégal du groupe de travail sur la filière lait. Dans le cadre de l'appui à la communication pour le changement en Mauritanie, l'IPAR a réalisé l'unique plateforme web spécialisée sur la valorisation d'initiatives de développement rural : [www.rim-rural.org](http://www.rim-rural.org)



Délégation AT-RIMRAP et IPAR Mauritanie



# Budget annuel 2018

# Budget annuel 2018

## Suivi budgétaire PTBA 2018 (arrêté au 31 décembre 2018)

Le budget prévisionnel pour l'année 2018 a été arrêté à la somme de 1 006 611 596 F CFA, les réalisations de la période s'élèvent à 697 310 904 F CFA, soit un niveau de réalisation de 69,27%. L'analyse des écarts par rubrique est présentée à la page 43. En valeur absolue, l'écart de consommation le plus conséquent (118 471 553 F CFA) est observé sur la rubrique « Recherche (projets et études) ».

Les dépenses effectuées par composante sur l'exercice sont les suivantes :

- Recherche, projets et diverses études : 495 301 883 F CFA, soit 73,81% du total des prévisions de 2018 pour cette rubrique (670 968 443 F CFA),
- Renforcement des capacités : 19 626 278 F CFA, soit 29,38% des prévisions budgétaires (66 789 474 F CFA),
- Dialogue politique : 80 109 870 F CFA, soit 56,06% de réalisation (budget prévu : 142 885 579 F CFA),
- Performance organisationnelle : 101 251 473 F CFA, soit 83,01% du total des prévisions budgétaires (121 968 101 F CFA).

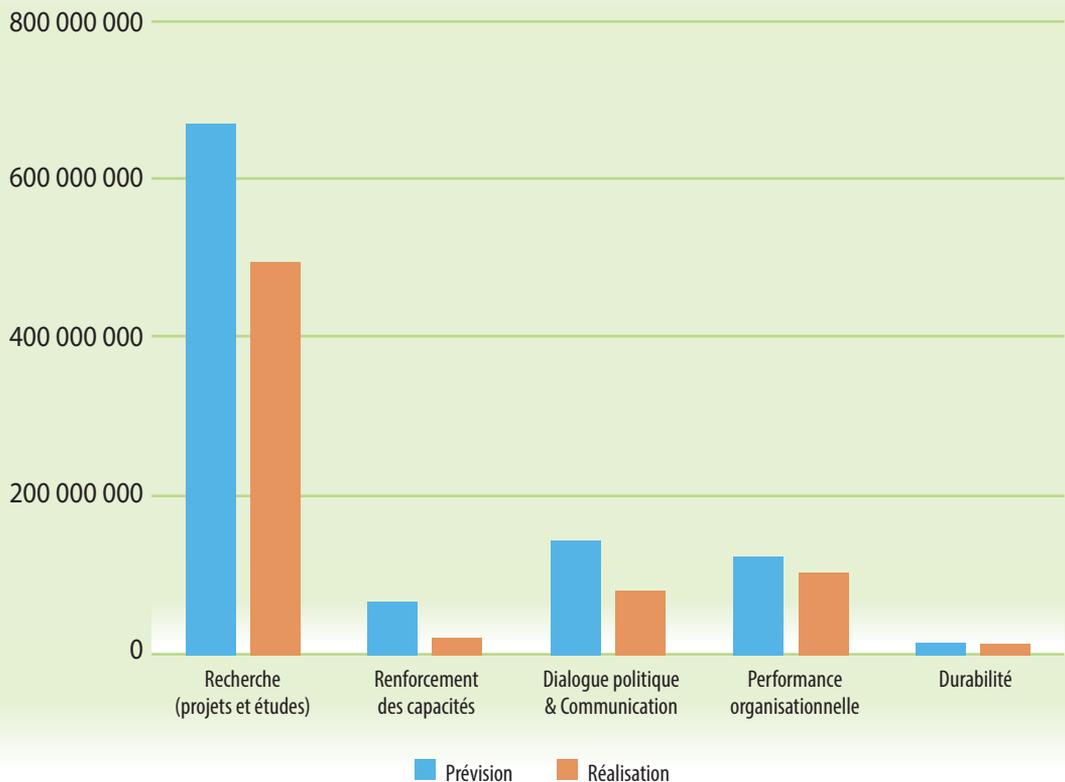
Durabilité : 1 021 400 F CFA, soit 25,53% des 4 000 000 F CFA prévus pour 2018

	Budget 2018	Réalisation au 31/12/2018	Ecart au 31/12/2018	%
<b>Recherche</b>	<b>107 900 263</b>	<b>67 812 652</b>	<b>40 087 611</b>	<b>62,85%</b>
Collaborer avec des institutions de recherche nationales/Accueillir 4 chercheurs pour présenter des résultats de recherche pertinents	1 000 000	842 106	157 894	84,21%
Accueillir 1 chercheur de renom pour collaborer avec l'équipe de recherche	1 600 000	672 704	927 296	42,04%
Soutenir des chercheurs de IPAR pour faire des présentations d'articles scientifiques, documents de travail, etc, dans des rencontres internationales	4 000 000	4 135 921	- 135 921	103,40%
Produire 6 documents de travail	1 000 000		1 000 000	0,00%
Produire 4 articles scientifiques	1 600 000		1 600 000	0,00%
Publier les 2 livres sur : les politiques libérales et les compensations foncières	6 000 000		6 000 000	0,00%
Rédiger et publier 5 Policy brief	1 000 000		1 000 000	0,00%
Animer 4 journées thématiques de prospective au profit des membres de l'association	2 500 000		2 500 000	0,00%
Organiser un séminaire de réflexion interne sur les mécanismes d'évaluation des produits de recherche	200 000		200 000	0,00%
Elaborer un projet de recherche sur les ODD	985 000		985 000	0,00%
Elaborer un projet sur les politiques d'intégration sous régionale à l'épreuve des mobilités intra-africaines	985 000		985 000	0,00%
Elaborer un projet sur la sécurité alimentaire et la nutrition	985 000		985 000	0,00%
Répondre à au moins 4 appels à manifestation d'intérêt (1/trimestre)	3 940 000		3 940 000	0,00%
Contribuer au maintien des chercheurs	82 105 263	62 161 921	19 943 342	75,71%
<b>Renforcement des capacités</b>	<b>66 789 474</b>	<b>19 626 278</b>	<b>47 163 196</b>	<b>29,39%</b>
Elaborer une stratégie de formation quinquennale 2018-2022	200 000		200 000	0,00%
Accueillir 4 stagiaires	1 800 000		1 800 000	0,00%
Accueillir des doctorants	6 000 000		6 000 000	0,00%
Organiser 4 Formations pour les chercheurs en méthode de recherche (quantitative et/ou qualitative) et en approche (genre, responsabilité sociétale, économie verte...)	1 000 000		1 000 000	0,00%
Renforcer les capacités des membres de la Direction Exécutive dans divers aspects (ex : utilisation d'outils/vecteurs de communication, maîtrise et aptitudes en anglais, capacité de réponse aux AMI, rédaction de projet...)	4 000 000	3 872 789	127 211	96,82%

Organiser 4 ateliers de renforcement des capacités des partenaires sur nos thématiques de recherche : journalistes ; OP; élus locaux; parlementaires ; autre parties prenantes (étudiants, agents de l'administration, etc.)	17 000 000	15 753 489	1 246 511	92,67%
Produire des outils pédagogiques sur les thématiques cibles de l'IPAR	5 000 000		5 000 000	0,00%
Organiser les doctorales de l'IPAR 2018	4 000 000		4 000 000	0,00%
Maintien et renforcement des ressources humaines chargées du renforcement de capacité	27 789 474		27 789 474	0,00%
<b>Dialogue politique &amp; Communication</b>	<b>142 885 579</b>	<b>80 109 870</b>	<b>62 775 709</b>	<b>56,07%</b>
Organiser une table de concertation sur la Situation de l'agriculture Sénégalaise SAS-2018	1 550 000	639 000	911 000	41,23%
Organiser 2 ateliers de restitution auprès des partenaires (bailleurs, OP etc.)	2 500 000	2 496 525	3 475	99,86%
Organiser le Colloque hommage à Jacques Faye	25 200 000	32 080 714	- 6 880 714	127,3%
Organiser 3 Fenêtres sur l'agriculture IPAR-FAO	1 200 000		1 200 000	0,00%
Organiser 2 Tables de concertation décentralisées sur le SAS 2016 et 2018	2 500 000		2 500 000	0,00%
Organiser une journée de réflexion avec le secteur privé sur les thématiques d'intérêts commun	2 500 000		2 500 000	0,00%
Formaliser le partenariat avec les partenaires stratégiques	PM			
Coordonner l'ouverture d'un bureau en Mauritanie	15 000 000	10 433 166	4 566 834	69,55%
Formaliser le partenariat avec des organes de presse : RTS & Soleil	6 000 000		6 000 000	0,00%
IPAR @ 10 - Production d'un film institutionnel sur l'IPAR	2 300 000	2 300 000		100,00%
IPAR @ 10 - Production d'un rapport décennal	1 500 000	1 500 000		100,00%
IPAR @ 10 - Production d'un logo 10ans IPAR et d'un hashtag et autres outils	800 000	800 000		100,00%
Produire des supports de communication : Plaquette de présentation IPAR, Plaquettes de projets et autres supports de branding	3 500 000	3 500 000	3 500 000	100,00%
Produire, Editer et publier le rapport annuel d'activité 2017	500 000	500 000	-	100,00%
Publier les résultats de recherche	6 500 000		6 500 000	0,00%
Organiser 3 cérémonies de présentation des livres	1 500 000		1 500 000	0,00%
Maintien et renforcement des ressources humaines chargées de la communication	69 835 579	25 860 465	43 975 114	37,03%
<b>Performance organisationnelle</b>	<b>121 968 101</b>	<b>101 251 473</b>	<b>20 716 628</b>	<b>83,01%</b>
Organiser la retraite annuelle de la direction exécutive 2018	5 000 000	4 261 250	2 738 750	85,23%
Organiser 2 ateliers de travail du management	525 000	425 000	100 000	80,95%
Organiser un atelier d'échanges inter-organes (Conseil d'administration, conseil scientifique et direction exécutive).	1 225 000	375 795	849 205	30,68%
Audit annuel des comptes et appui au fonctionnement de la DE (location, fournitures, carburant, électricité, communication, frais bancaire, courrier, ...)	26 600 000	23 613 621	986 379	88,77%
Appui au maintien et au renforcement de l'équipe de gestion administrative et comptable (RAF, Comptable, Chargée des partenariats, Secrétaire, ...)	41 655 601	37 567 060	4 088 541	90,18%
Atelier de Révision et mise à jour du manuel de procédure y compris la révision de la politique de gestion des ressources humaines et des plans de carrière	262 500		262 500	0,00%
Mise en place d'un réseau informatique : sauvegarde et partage de l'information avec sécurisation de tous les dossiers	4 000 000	3 820 000	180 000	95,50%
Matériels et équipements (véhicule, écran plat, ordinateurs, matériel de Visio conférence, photocopieuse/imprimante, caméra, bureaux...)	42 700 000	31 188 747	11 511 253	73,04%
<b>Durabilité</b>	<b>4 000 000</b>	<b>1 021 400</b>	<b>2 978 600</b>	<b>25,54%</b>
Constituer un patrimoine (études techniques pour la construction d'un siège)	4 000 000	1 021 400	2 978 600	25,54%
<b>Sous-total 1</b>	<b>443 543 416</b>	<b>269 821 673</b>	<b>173 721 743</b>	<b>61%</b>
<b>Projets</b>				
Projet Opérationnalisation et dissémination des DV	12 500 000	22 400 980	- 9 900 980	179,21%
Projet SNE	43 870 000	43 791 535	78 465	99,82%
Projet Genre & foncier	67 782 800	46 202 722	21 580 078	68,16%
Projet SRB	49 040 000	36 635 394	12 404 606	74,71%
Projet WASPAA	186 300 000	61 398 683	124 901 317	32,96%

Projet UNICEF	17 700 000	13 087 954	4 612 046	73,94%
Projet FAR	18 203 790	5 497 977	12 705 813	30,20%
Projet PREPP	24 997 500	18 437 395	6 560 105	73,76%
Projet Biovision	10 500 000	11 879 674	- 1 379 674	113,14%
Projet Migration et envoi de fonds (FAO)	18 779 490	14 333 327	4 446 163	76,32%
Projet AGRIDATA Hewlett	113 394 600	30 689 137	82 705 463	27,06%
Projets Naatal Mbay		71 307 089	- 71 307 089	
Divers projets (blended finance, CINSERE, ODD Santé, TW13, projet WAW, PROCASSUR, RRI, UEMOA, intervention UN, ...)		51 827 364	- 51 827 364	
<b>Sous-total 2</b>	<b>563 068 180</b>	<b>427 489 231</b>	<b>135 578 949</b>	<b>75,92%</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 006 611 596</b>	<b>697 310 904</b>	<b>309 300 692</b>	<b>69,27%</b>

### Suivi budgétaire PTBA 2018



L'analyse par rubrique budgétaire est la suivante :

## Recherches Projets de recherche et études : 73,81%

Toutes les activités de recherche et les études prévues dans notre PTBA 2018 ont été réalisées avec des taux de réalisation satisfaisant, à l'exception du Projet WASPAA portant sur l'assainissement autonome, et de l'étude pour la création d'un master en ingénierie de la formation agricole et rurale. Le taux de 33% de réalisation du projet WASPAA s'explique par le démarrage tardif des activités de recherche devant être exécutées par des équipes mixtes composées de chercheurs du CRES et de l'IPAR. La mise en place de ses équipes et leurs modalités de fonctionnement ont nécessité plusieurs séances de concertation entre les deux structures. Concernant l'étude portant sur la faisabilité de la création d'un master en ingénierie de la formation, seule la 1ère phase de l'étude a été faite au lieu des 2 initialement prévues.

De nombreuses autres études non programmées sur le PTBA ont été réalisées sur l'exercice 2018. Les études réalisées dans le cadre du partenariat avec le programme Naatal Mbay occupe une place importante de ces activités de recherche. D'autres activités budgétées de la rubrique recherche (document de travail, articles scientifiques, ...) se sont réalisées sans incidences financières.

## Renforcement des capacités : 29,38

Le renforcement des capacités demeure le point faible dans la mise en œuvre des axes stratégique de l'IPAR. A l'exception des ateliers de renforcement des capacités des acteurs de la société civile et des parlementaires, nous avons eu du mal à réaliser les autres activités prévues dans cette rubrique, faute d'une stratégie claire de renforcement de capacité et d'un personnel dédié à la prise en charge de cet axe. Néanmoins, nous avons réalisé les doctorales sans incidence budgétaire en mettant à contribution un réseau d'universitaires par l'entremise du Professeur Diallo.

## Dialogue politique : 56,06% de réalisation

L'évènement phare de cette année 2018 a été l'organisation du colloque international dédié à l'agriculture familiale en hommage au Dr Jacques Faye. Cette année a aussi coïncidé avec les 10 ans de l'IPAR. Toutes Les activités en lien avec ces deux évènements ont été réalisées au courant de l'année. Par contre, les activités de dialogues politiques programmées autour de la Situation de l'Agriculture Sénégalaise (SAS) consacrée cette année à l'emploi des jeunes n'ont pu se réaliser du fait de la non publication du rapport.

## Performance organisationnelle : 83,1%.

Toutes les activités programmées ont été réalisées à l'exception de l'atelier de présentation des révisions et mise à jour du manuel de procédures. Cet atelier ne pourra se faire qu'après la validation des révisions du manuel par le CA.

## Durabilité : 25,53% de réalisation

Le budget prévu dans cette rubrique était destiné essentiellement aux paiements de prestataires de services dans la recherche de terrain devant abriter le siège de l'IPAR et ensuite pour le montage financier du projet de construction du siège. Nous sommes toujours dans la phase de recherche de terrain dans la zone du pôle urbain de Diamniadio.

## Trésorerie 2018

## Récapitulatif des fonds reçus et des décaissements effectués en 2018

BAILLEURS/PROJETS	SOLDE AU 31/12/2017	FONDS REÇUS 2018	DECAISSEMENTS 2018	SOLDE AU 31/12/2018
UE/ETUDE JRC		9 481 478,	5 733 111,	3 748 367,
IRAM/ETUDE RIMRAP MAURITANIE			10 433 166,	-10 433 166,
CPD/SOUTHERN VOICES		3 538 080,		3 538 080,
CRDI/ETUD ODD SANTE		58 784 403,	821 053,	57 963 350,
3IE/ETUDE ASSURANCE INDICIELLE		3 231 360,	3 231 360,	0,
DDC/PAOP		1 400 000,	1 400 000,	0,
BAD/ETUDE EMPLOI DES JEUNES		2 891 300,	1 129 575,	1 761 725,
ASPRODEB/REDACT° PLAN STRATEGIQUE			2 867 831,	-2 867 831,
INTERET DE CPTÉ		1 790 488,		1 790 488,
CRDI/APPUI INSTITUTIONNEL	-38 564 322,	120 244 236,	121 296 502,	-39 616 588,
CRDI/PROJET FEMME ET FONCIER	64 468 337,		30 002 682,	34 465 655,
BILL&MELINDA GATES/PROJET WASPA	301 125 000,	228 000 000,	193 893 683,	335 231 317,
FAO/PROJET SRB	-862 849,	72 101 165,	36 757 237,	34 481 079,
FAO/PROJET WAW	-5 170 449,	11 907 447,	6 736 998,	0,
ISRA/PROJET WAAPP	113 500,		113 500,	0,
HELVETAS/DROITS S/BENEF. INDUSTRIES EXTRACTIVES		8 000 000,	4 381 500,	3 618 500,
ILC/STRATEGIE NATIONALE D'ENGAGEMENT S/FONCIER	42 661 154,	49 064 444,	45 686 251,	46 039 347,
ILC/FORMATION SOCIAL TENURE DOMAIN MODEL		12 268 800,	14 437 253,	-2 168 453,
DDC/PREPP	23 636 341,		19 659 995,	3 976 346,
UNION EUROPEENNE/APPUI INSTITUTIONNEL	-35 578 467,	74 446 987,	77 682 105,	-38 813 585,
NAATAL MBAY/ETUDE CEREALES	38 644 689,		26 666 897,	11 977 792,
BIOVISION/CHANGEMENT DE CAP DANS L'AGRICULTURE		12 593 938,	11 879 674,	714 264,
NAATAL MBAY/BASELINE PHASE 2	-11 669 962,	33 419 182,	15 065 212,	6 684 008,
NAATAL MBAY/WEAI PHASE 2	-3 501 585,	30 319 305,	19 411 093,	7 406 627,
NAATAL MBAY/ DEV. CAPACITES ORGANISATIONNELLES		1 202 149,	1 202 149,	0,
UNICEF/ETUDES S/ODD LIEES A L'ENFANCE	5 492 322,	13 700 000,	16 997 414,	2 194 908,
UEMOA/ETUDE S/LES MARCHES FONCIERS	-15 027 984,	15 703 458,	675 474,	0,
HEWLETT/PROJET AGRIDATA	113 394 600,		31 923 577,	81 471 023,
HEWLETT/ APPUI INSTITUTIONNEL		139 750 000,	44 108 632,	95 641 368,
FAO/ETUDE S/ENVOIS DE FONDS DOMESTIQUES	1 487 684,	13 145 643,	14 633 327,	0,
GRSA/ATELIER NASAN		2 084 577,	2 084 577,	0,
PROCASUR/ROUTE DE L'APPRENTISSAGE	3 214 124,		3 214 124,	0,
NAATAL MBAY/CAPITALISATION PROGRAMME		13 569 788,	8 961 738,	4 608 050,
CRDI/ATELIER LANCEMENT PROJET FEMME & FONCIER		21 628 249,	16 200 040,	5 428 209,
ICRISAT/PROJET CINSERE	10 882 696,		10 882 696,	0,
FAO/DV ITALIEN	13 005 704,	22 994 443,	26 300 980,	9 699 167,
UNF/BLENDED FINANCE		8 131 425,	14 349 840,	-6 218 415,
IRC/ETUDE FAISABILITE MASTER DE FORMATION		9 023 181,	6 375 647,	2 647 534,
FIDA/COLLOQUE INTER. SUR AGRICULTURE FAMILIALE		700 000,	10 700 000,	-10 000 000,
FOOD WASTE/ETUDE INTERPROF. MANGUE		7 879 100,	510 800,	7 368 300,
	<b>507 750 533,</b>	<b>1 002 994 626,</b>	<b>858 407 693,</b>	<b>652 337 466,</b>

## Récapitulatif des fonds reçus sur 2018 selon la nature du financement

BAILLEURS	SOLDE AU 31/12/2017	FONDS REÇUS 2018	TOTAL FONDS AU 31/12/2018	%
Sous-total appui institutionnel	-74 142 789	334 441 223	260 298 434	17,23%
Sous-total recherches et prestations	500 238 848	485 753 399	985 992 247	65,27%
Sous-total formation/renforcement capacité/sensibilisation	81 654 474	170 224 939	251 879 413	16,67%
Sous-total ateliers de mise en débat	0	10 784 577	10 784 577	0,71%
Autres fonds reçus (intérêt DAT)		1 790 488	1 790 488	0,12%
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>507 750 533,</b>	<b>1 002 994 626,</b>	<b>1 510 745 159,</b>	<b>100,00%</b>

Les deux tableaux ci-dessous donnent une idée de la diversification des sources de financement et de la trésorerie disponible au 31 décembre 2018. L'année 2018 (août) a été la fin de l'appui institutionnel de l'UE, celui du CRDI a pris fin le 31 mars 2019. Les deux plus grands contributeurs au budget de l'IPAR pour l'exercice 2018 sont la fondation Bill & Melinda Gates et HEWLETT Foundation qui contribuent respectivement pour 35% et 17% du budget total de l'IPAR.

# Perspectives : Programme de travail

L'année 2019 sera marquée par la consolidation des programmes et projets en cours, tout en poursuivant d'autres opportunités. L'IPAR continuera de mettre l'accent sur l'efficacité, l'efficience et la durabilité dans la réalisation des résultats, tout en jetant les bases et les fondements qui contribueront directement à la mise en œuvre du Plan stratégique 2017-2021. Dans ce cadre, les priorités suivantes seront poursuivies selon les thématiques.

## Pour la transformation structurelle de l'agriculture

Le **Projet Naatal Mbay** financée par l'USAID sera clôturée en 2019. Les activités se concentreront sur l'achèvement des engagements, avec la valorisation des huit notes de capitalisation et l'élaboration de leur plan de diffusion. L'IPAR compte développer des modules de formation sur les chaînes de valeur agricole pour les universités et écoles de formation en agriculture.

Les activités avec les **Fenêtres sur l'agriculture**, qui sont des moments d'échange et de réflexion, que l'IPAR met en œuvre en collaboration avec la FAO vont se poursuivre. L'IPAR envisage, l'organisation de quatre **Fenêtres sur l'agriculture** dont deux en Mauritanie et deux au Sénégal, et prévoit également d'accompagner la semaine de l'UE en Mauritanie sur agriculture et pastoralisme.

Pour la Revue conjointe du secteur agricole, l'IPAR va contribuer à l'élaboration des DV sur l'agriculture familiale, et de la revue conjointe du secteur agricole (RCA) à travers une collaboration avec le GDSP.

Pour l'appui institutionnel, "**Evidence Informed policy making**", il est prévu un atelier de formation pour la rédaction de Policy Brief à l'endroit des chercheurs du réseau des think tank du Sénégal.

## Migration et emploi des jeunes

En collaboration avec **OSIWA**, IPAR entend organiser un atelier de lancement sous-régional et de cadrage méthodologique sur la **Migration et emploi des jeunes**. Des activités de sensibilisation des migrants par rapport à leurs droits dans les pays d'accueil et de transit, et d'accompagnement dans l'élaboration d'une stratégie de plaidoyer efficace adaptée à leur situation, seront réalisées.

Dans le cadre des activités d'**EJMAO**, une animation scientifique autour de la thèse d'une doctorante de l'IPAR sera organisée. Un article scientifique, un document de travail, de même qu'un concept note sur **Migration et emploi des jeunes**, seront élaborés.

## Changements climatiques

Un document de projet **recherche action sur l'agro-écologie** sera élaboré. Pour la **Plateforme ODD environnement**, un atelier de dialogue politique pour la journée de l'environnement sera organisé en partenariat avec le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, suivi de la rédaction d'au moins trois concepts notes sur le changement **climatique et l'environnement**.

Un policy brief, c'est-à-dire une note argumentée, sera rédigé et publié sur le projet « **The Agricultural Model Intercomparison and Improvement P.** » (AGMIP).

## Objectifs de Développement Durable (ODD)

La plateforme **Agridata** sera conçue avec les appuis techniques nécessaires. Des activités de renforcement des capacités seront organisées au profit des parties prenantes ciblées. Des Réunions individuelles avec des représentants clés seront préconisées. Des activités de diffusion telles que, débats télévisés, production de documents d'appui, seront visées.

Pour les activités de **Data Collaboratives**, deux ateliers seront mis en œuvre, un sur l'agriculture pour discuter des défis liés à la qualité, à l'accès et au partage des données, et un autre pour montrer l'importance des données notamment agricoles dans la prise de décision. L'IPAR travaillera avec GPSDD, ANSD, DGPPE et d'autres parties prenantes pour promouvoir l'Open Data.

**UNICEF (ODD enfance) :** il est prévu un atelier national dans le suivi des ODD liés à l'enfance. L'IPAR procédera à des Séances de formation sur les ODD (sectoriels, OSC, CT). En collaboration avec les ARD, SRSD et SRP, il sera mis un dispositif de collecte permettant de renseigner les indicateurs des ODD liés à l'enfance, au niveau des communes pilotes des régions tests (Kédougou, Tambacounda, Kolda et Sédhiou). Le processus sera généralisé sur l'ensemble du territoire national, avec une priorisation des régions avec une population d'enfants les plus vulnérables.

**WAHO (ODD santé) :** comme activités prévues en 2019, figurent l'élaboration de la démarche méthodologique pour les trois pays (Sénégal, Ghana et Burkina Faso) et la revue de littérature nationale (Sources de données, appréciations chiffrées et initiatives et programmes). La cartographie, l'exploration des sources de données, et la conduite des entretiens individuels/panel d'experts, sont également planifiées.

**PROJET WASPAA :** il sera réalisé une méta-analyse sur des documents liés aux différentes parties de la chaîne de valeur des SNS et des FSM dans les pays en développement. Un rapport sur les solutions existantes et les lacunes dans les connaissances sur l'adoption d'installations et de services d'assainissement améliorés (ISFS) sera rédigé. Pour une meilleure visibilité des besoins, la cartographie détaillée des acteurs (demande et offre du marché) dans les zones urbaines et périurbaines du Sénégal impliquées dans la chaîne de valeur de l'assainissement sera réalisée. Le projet organisera un

panel d'experts et une série de questions de recherche clés à traiter concernant l'adoption de la chaîne de valeur du SNRS et du FSM, sera élaboré. Le projet procédera à un diagnostic pour rendre compte des effets sur la santé, l'environnement et l'économie de la situation actuelle des SSN et des FSM des communes urbaines de la banlieue de Dakar.

Avec le soutien de Niyel et Speak Up Africa, l'IPAR organi-sera une sensibilisation au niveau communautaire sur les effets néfastes sur l'assainissement et les avantages des technologies et services appropriés du SNRS et du FSM. Pour ce faire, Il sera développé une stratégie de communication avec les plates-formes locales et nationales, avec des approches et outils pour faciliter la diffusion et la mise à l'échelle des solutions émergentes proposées en Afrique de l'Ouest.

Le projet procédera à la capacitation de ses acteurs, plus spécifiquement en matière de suivi et d'analyse des données des pays de l'Afrique de l'Ouest pour l'atteinte de l'objectif ODD 6.2 à l'horizon 2030, et pour la promotion des résultats de la recherche sur le NSS et le FSM. L'IPAR soutiendra des candidats au doctorat dans leurs recherches sur le SNRS ou le FSM. Des voyages d'apprentissage entre homologues dans des centres de recherche réputés sur les SNS et les FSM pouvant fournir un soutien méthodologique solide sont prévus.

IPAR en partenariat avec Weroboticsoorganisera un atelier d'introduction aux **DRONES**, pour le bien social au Sénégal.



@Cherif.Com/IPAR

Avec l'**ODD 16 (gestion des conflits)**, l'IPAR envisage avec l'appui de partenaire financier, de développer un système d'alerte précoce de gestion des conflits en relation avec l'exploitation des ressources naturelles, de faire des études sur les marchés **OPAL – ESSEC**, et sur les infrastructures de marché et la mobilité des biens et des services OPAL – FUT.

## Gouvernance des ressources naturelles et foncières

**SRB** : des ateliers de renforcement des capacités des décideurs politiques sur les négociations foncières, la gestion des conflits et sur les investissements responsables de l'agriculture sont prévus. Des activités de capitalisation des expériences de la vallée du Ngalinka auront lieu, suivies d'un atelier régional de clôture et bilan. **Directives volontaires**, une note sur les perspectives d'une gouvernance durable en Casamance est en perspective. La planification des actions pour les **Directives volontaires**, intègre un atelier de mise en place de la plateforme de Matam et un appui à l'animation de celle de la Casamance.

Pour ce qui est des activités en lien avec **Genre et foncier**, il est planifié l'évaluation des initiatives de promotion des droits fonciers des femmes, et des activités d'accompagnement et de renforcement de capacités des acteurs. La publication d'un article scientifique sur **Genre et foncier** est programmée.

En ce qui concerne le **Projet RRI** – un plan d'action Cayar sera défini, avec à l'appui des activités de formation des acteurs de la plateforme Cayar. Des visites d'échanges d'expérience au Ghana et au Nigéria pour tirer de leur

expérience sur l'exploitation offshore et son impact sur la pêche artisanale sont programmées. Le projet réalisera des études d'impact Psychologique (EPI) de l'exploitation des ressources gazières sur le tissu socio-économique de Cayar, et sur les perceptions et préjugés sur l'impact des projets extractifs. Des outils d'accompagnement seront élaborés pour atténuer les facteurs endogènes et exogènes. Il est prévu une table ronde avec les autorités et les partenaires techniques et financiers pour la présentation officielle de la Plateforme Cayar Vision Future.

## Performances organisationnelles, durabilité et communication

La stratégie de gestion globale consistera à garantir un environnement opérationnel optimal pour le fonctionnement de l'institution. Pour répondre à cet objectif de performance, l'IPAR procédera au maintien et renforcement des ressources humaines de la Direction Exécutive (D.E). Pour une performance de la production scientifique, une retraite annuelle de la DE et un atelier d'échanges inter-organes, seront organisés. L'IPAR poursuivra ses activités d'animation des journées thématiques de prospective au profit des membres de l'association. Les chercheurs de l'IPAR avec les appuis adéquats, devront être plus visibles dans des rencontres internationales avec plus de partage d'articles scientifiques, documents de travail, etc. La publication de « L'itinéraire d'un think tank ouest Africain », avec la production de supports de communication sur l'IPAR, constitue une priorité en 2019. L'acquisition d'un patrimoine foncier pour la construction d'un siège est toujours actuelle.

## Focus 3

### Programme « Politiques fondées sur des données probantes (PFDP) ou Evidence informed policy making (EIPM) »

- En 2018, l'IPAR a bénéficié d'un appui financier institutionnel de la Fondation Hewlett dans le cadre du programme « **Politiques fondées sur des données probantes (PFDP)** » dont l'objectif est de s'assurer que les décideurs au Sénégal utilisent régulièrement les données pertinentes, la recherche et les résultats d'évaluation pour éclairer la prise de décision dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des projets, programmes et politiques. Il recommande dans ce cadre la mise en place de deux espaces d'échanges et de Dialogues : le « ChatHam House », cadre restreint d'échanges sur des politiques et, un espace de sensibilisation et d'informations ciblant des réseaux de Think tank et de Plateformes multi-acteurs.
- Dans cette perspective, IPAR entend contribuer à la construction d'un écosystème favorisant l'utilisation des données probantes dans la formulation, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques.

## PTBA 2019

Projet	Activité	TR1	TR2	TR3	TR4	Budget total pour l'année 2019	Bailleur
<b>Thématique : Transformation structurelle de l'agriculture</b>						<b>18 969 140</b>	
Naatal Mbay	Organiser un atelier de diffusion des notes de capitalisation					1 250 000	IPAR ou autres partenaires
	Organiser au moins un séminaire de formation sur les outils de développement des chaînes de valeurs (décideurs, universitaires)					600 000	ENSA, ESEA, UGB, USSEIN, Potentiels : bailleurs USAID, FIDA
	Elaborer des modules de formation sur les chaînes de valeur agricole pour les universités et écoles de formation en agriculture					100 000	
Fenêtre sur l'agriculture	Conduire une étude sur les contraintes de valorisation des produits agricoles pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle					13 119 140	Fondation de France/CFSI
	Organiser 2 Fenêtres sur l'agriculture en Mauritanie - Accompagner la semaine de l'UE en Mauritanie sur agriculture et pastoralisme					2 000 000	UE/RIMRAP
	Organiser 2 fenêtres sur l'agriculture au Sénégal					800 000	FAO et autres
Revue conjointe du secteur agricole	Contribution à l'élaboration des DV sur l'agriculture familiale					PM	
	Contribuer à l'élaboration de la revue conjointe du secteur agricole (RCA) à travers une collaboration avec le GDSP					PM	
Projet VALDA	Finaliser et rechercher un financement					PM	FAO, CIRAD, AGRA, PNUD, foundation RUAF, IUFN, Chaire UNESCO en alimentation
	Lancer la mise en œuvre des activités de recherche et vulgarisation scientifique					PM	
Evidence Informed policy making	Organiser un atelier de rédaction de Policy Brief à l'endroit des chercheurs du réseau des think tanks du Sénégal					1 100 000	Hewlett Foundation
BIOVAC	Finaliser le projet et trouver un financement					PM	
<b>Thématique : Migration et emploi des jeunes</b>						<b>79 658 464</b>	
OSIWA	Atelier de lancement sous régional et cadrage méthodologique					73 558 464	OSIWA
	Revue documentaire sur la situation des migrants						
	Visites de terrain à la rencontre des migrants						
	Produire une analyse approfondie sur le niveau de connaissance du personnel frontalier et de sécurité sur les droits des migrants						
	Focus group avec les migrants						
	Etude sur les modalités d'intégration des migrants						
	Sensibilisation des migrants par rapport à leurs droits dans les pays d'accueil et transit						
	Sensibilisation des migrants et accompagnement dans l'élaboration d'une stratégie de plaidoyer efficace adaptée à leur situation – journées des migrants le 18 décembre						

Projet	Activité	TR1	TR2	TR3	TR4	Budget total pour l'année 2019	Bailleur
Situation de l'Agriculture Sénégalaise (SAS 2018)	Finaliser le SAS 2018 et publication					2 250 000	Union Européenne
	Organiser une table de concertation (Chatham house rules)					3 000 000	
EJMAO	Organiser 1 Animation scientifique autour de la thèse de Mariama Kesso Sow					100 000	Fonds propres IPAR
	Publier 1 article scientifique					350 000	
	Publier 1 documents de travail					400 000	
	Elaborer d'un concept note					PM	
<b>Thématique : Changements climatiques</b>						<b>2 800 000</b>	
Projet de recherche action sur l'agroécologie	Elaborer un document de projet					PM	
Plateforme ODD environnement	Organiser un atelier de dialogue politique pour la journée de l'environnement en partenariat avec le ministère de l'environnement (5 juin)					1 800 000	HF
	Rédaction d'au moins 3 concepts notes sur le changement climatique et l'environnement					PM	
AGMIP	Rédiger et publier un policy brief					1 000 000	AGMIP
<b>Thématique : Objectifs de Développement Durable (ODD)</b>						<b>379 537 958</b>	
Agridata	Conception de la plateforme (assistance technique requise / entreprise spécialisée dans la gestion du Big Data)					113 000 000	Hewlett Foundation
	Renforcement des capacités dans l'utilisation de la plateforme						
	Organisation de 2 ateliers avec les parties prenantes pour la définition d'enjeux / questions de recherche ciblés						
	Génération d'une intelligence économique basée sur les résultats des deux ateliers						
	Ateliers de dialogue personnalisés réunissant les décideurs et les parties prenantes concernées en fonction des problèmes à résoudre						
	Activités de renforcement des capacités au profit des parties prenantes ciblées susceptibles de souffrir d'asymétrie d'information.						
	Renforcement des capacités des groupes tiers ou des gardiens tels que journalistes, membres du Parlement, membres du Conseil économique, social et environnemental, responsables de haut niveau...						
	Réunions individuelles ciblées (ou réunions de déjeuner et de brunch) avec des représentants clés sans la présence d'autres parties intéressées.						
	Autres activités de diffusion (débats télévisés)						
Production de documents d'appui (notes d'orientation, blogs)							

Projet	Activité	TR1	TR2	TR3	TR4	Budget total pour l'année 2019	Bailleur
Data Collaboratives	Formation nationale sur le DATACUBE					PM	GPSDD
	Mise en place d'une plateforme des acteurs du secteur agricole pour des données ouvertes						
	Organisation d'un atelier national sur l'agriculture pour discuter des défis liés à la qualité, à l'accès et au partage des données						
	Organisation d'un atelier pour montrer l'importance des données notamment agricoles dans la prise de décision						
	Travailler avec GPSDD, ANSD, DGPE et d'autres parties prenantes pour promouvoir le Open Data						
UNICEF (ODD enfance)	Organisation d'un atelier national dans le suivi des ODD liés à l'enfance					PM	UNICEF
	Séances de formation sur les ODD (sectoriels, OSC, CT)						
	En collaboration avec les ARD, SRSD et SRP, l'IPAR et l'UNICEF mettront un dispositif de collecte permettant de renseigner les indicateurs des ODD liés à l'enfance au niveau des communes pilotes parmi celles des quatre régions tests (Kédougou, Tambacounda, Kolda et Sédhiou).						
	Généralisation du processus sur l'ensemble du territoire national en priorisant les régions abritant les populations d'enfants les plus vulnérables.						
	Conduire une phase pilote d'utilisation de l'outil T21-iSDG régional (application pilote pour Diourbel) mis au point par la DGPE et le Millenium Institute pour le suivi et la proposition de politiques/actions prioritaires concernant les ODD spécifiques aux enfants, dans chacune des 14 régions.						
WAHO (ODD santé)	Elaboration de la démarche méthodologique pour les 3 pays (Sénégal, Ghana et Burkina)					60 848 897	CRDI
	Revue de littérature nationale (Sources de données, appréciations chiffrées et initiatives et programmes)						
	Mapping : exploration des sources de données/Conduite des entretiens individuels/panel d'experts						
	Elaboration des rapports nationaux						
	Elaboration du rapport régional						
	Atelier régional						
ODD environnement	Mise en œuvre de la feuille de route en collaboration avec la DPVE					PM	Bailleurs à chercher/ Fonds vers climat

Projet	Activité	TR1	TR2	TR3	TR4	Budget total pour l'année 2019	Bailleur
ASH	Réaliser une méta-analyse sur des documents liés aux différentes parties de la chaîne de valeur des SNS et des FSM dans les pays en développement, en mettant l'accent sur l'Afrique de l'Ouest.					203 209 061	Bill and Melinda Gates Foundation
	Rapport sur les solutions existantes et les lacunes dans les connaissances sur l'adoption d'installations et de services d'assainissement améliorés (ISFS)						
	Mener une étude théorique sur les projets / programmes / initiatives d'assainissement sans égout, y compris la gestion des boues de vidange, dans les zones urbaines et périurbaines de Dakar et de l'Afrique de l'Ouest.						
	Identifier et visiter des exemples de réussite sur la mise en œuvre et l'adoption de NSS & FSM dans les zones urbaines et périurbaines de Dakar et en Afrique de l'Ouest (Côte d'Ivoire, Burkina Faso)						
	Examinez de manière critique les cadres institutionnels, politiques (lois, réglementations, règles, etc.) existants et les accords commerciaux régissant la chaîne de valeur de l'assainissement, y compris les FSM dans les zones urbaines et périurbaines de Dakar et d'Afrique de l'Ouest ( CDI, Burkina Faso)						
	Réaliser une cartographie détaillée des acteurs (demande et offre du marché) dans les zones urbaines et périurbaines du Sénégal impliquées dans la chaîne de valeur de l'assainissement (NSS), y compris les FSM.						
	Organiser un atelier avec les principales parties prenantes (ménages, opérateurs privés et utilisateurs finaux) le long de la chaîne de valeur de (NSS), y compris les FSM						
	Organiser un panel d'experts participant à la chaîne de valeur de l'assainissement, y compris les FSM.						
	Rapport sur les expériences sénégalaises sur les NSS et les FSM						
	Effectuer une enquête (baseline)						
	Réaliser une enquête de suivi						
	Organiser une réunion des parties prenantes nationales pour présenter les résultats de l'enquête						
	Identifier (signaler) les solutions émergentes au niveau des ménages						
	Indiquer une série de questions de recherche clés à traiter dans le futur concernant l'adoption de la chaîne de valeur du SNRS et du FSM.						
	Diagnostiquer et rendre compte des effets sur la santé, l'environnement et l'économie de la situation actuelle des SSN et des FSM des communes urbaines de la banlieue de Dakar						
Rapport sur la campagne d'information en tant qu'intervention rentable pour les conseils municipaux afin d'améliorer l'adoption des services du SNRS et des FSM.							

Projet	Activité	TR1	TR2	TR3	TR4	Budget total pour l'année 2019	Bailleur
	Avec le soutien de Niyel et Speak Up Africa, organisez une sensibilisation au niveau communautaire sur les effets néfastes sur l'assainissement et les avantages des technologies et services appropriés du SNRS et du FSM.						
	Développer un plan et une stratégie de communication avec les plates-formes locales et nationales autour des leçons tirées des solutions innovantes pour une faible adoption des ISFS au Sénégal.						
	Développer des approches et des outils pour faciliter la diffusion et la mise à l'échelle des solutions émergentes proposées au Sénégal et en Afrique de l'Ouest						
	Développer un plan et une stratégie de communication avec les plates-formes locales et nationales autour des leçons tirées des solutions innovantes pour une faible adoption des ISFS au Sénégal						
	Développer des approches et des outils pour faciliter la diffusion et la mise à l'échelle des solutions émergentes proposées au Sénégal et en Afrique de l'Ouest						
	L'analyse de coûts						
	Rédaction d'un projet de recherche						
	Outil de suivi et évaluation						
	Renforcement des capacités en matière de méthodologie de revue systématique et de méta-analyse avec application aux études NSS et FSM						
	Renforcement des capacités sur les nouvelles méthodologies d'évaluation expérimentales						
	Renforcement des capacités en analyse d'impact social						
	Renforcement des capacités en matière d'analyse de coûts avec application aux installations et services d'assainissement						
	Le renforcement des capacités en matière de données, de suivi et d'analyse des pays de l'Afrique de l'Ouest progresse vers l'objectif ODD 6.2 à l'horizon 2030						
	Renforcement des capacités pour la promotion des résultats de la recherche IPAR et CRES sur le NSS et le FSM						
	Soutenir cinq (quatre ou deux?) Candidats au doctorat dans leurs recherches sur le SNRS ou le FSM.						
	Voyages d'apprentissage entre homologues dans des centres de recherche réputés sur les SNS et les FSM pouvant fournir un soutien méthodologique solide						
	Participation et présentation de documents à des conférences et événements internationaux et régionaux dirigés par le secteur de l'assainissement.						

Projet	Activité	TR1	TR2	TR3	TR4	Budget total pour l'année 2019	Bailleur
DRONES	Introduction aux drones.					2 480 000	IPAR/Wee Robotics
ODD 16 (gestion des conflits)	Developpement d'un système d'alerte précoce de gestion des conflits en relation avec l'exploitation des ressources naturelles.					PM	Bailleur à rechercher : GIZ
OPAL - ESSEC	Etude sur les marchés.					PM	Bailleur à rechercher
OPAL - FUT	Etude sur les Infrastructure de marche et la mobilité des biens et des services.					PM	Bailleur à rechercher
<b>Thématique : Gouvernance des ressources naturelles et foncières</b>						<b>159 800 000</b>	
SRB	Atelier de renforcement des capacités sur les négociations foncières et la gestion des conflits.					48 800 000	Coop-allemande
	Atelier de renforcement des capacités des décideurs politiques sur les investissements responsables de l'agriculture.						
	Capitalisation des expériences de la vallée du Ngalinka.						
	Atelier régional de clôture et bilan.						
Directives volontaires – (Italien)	Enquête prospective de la plateforme Matam.					25 000 000	FAO
	Elaboration d'une note sur les perspectives d'une gouvernance durable en CASAMANCE.						
	Atelier de mise en place de la plateforme de Matam.						
	Appui à l'animation de la plateforme Casamance.						
Genre et foncier	Evaluation des initiatives de promotion des droits fonciers des femmes.					80 000 000	CRDI
	Evaluation des activités de renforcement de capacités des acteurs.						
	Evaluation des incidences des activités d'accompagnement et de renforcement de capacités.						
	Publication d'un article scientifique, de policy brief, blog, notes.						
	Ateliers de restitution des résultats de la recherche.						
	Formation des parlementaires.						
	Formation des comités locaux, des leaders communautaires traditionnels des CL, des femmes et leurs alliés.						
	Emission RADIO (3)						
	Activité 8 mars						
Evaluation de la grille d'analyse CNCR.							

Projet	Activité	TR1	TR2	TR3	TR4	Budget total pour l'année 2019	Bailleur
Projet RRI – Plan d'action Cayar	Séminaires de formation des acteurs de la plateforme Cayar : capacitation.					6 000 000	RRI/Bailleurs potentiels à rechercher/RRI
	Atelier de formation des jeunes et des femmes pour le portage des questions liées à la justice économiques, fiscale et sociale.						
	Atelier sur le contenu local et son impact dans la création de plus-value économique pour les petites entreprises locales.						
	Des visites d'échanges d'expérience au Ghana et au Nigéria pour tirer l'expérience de ces pays dans le cadre de l'exploitation offshore et son impact sur la pêche artisanale						
	Etude d'impact Psychologique (EPI) de l'exploitation des ressources gazières sur le tissu socio-économique de Cayar / Etude des perceptions et préjugés sur l'impact des projets extractifs						
	Elaboration des outils d'accompagnement pour atténuer les facteurs endogènes et exogènes						
	Rencontre avec les autorités au niveau local, national						
	Table ronde pour la présentation officielle de la Plateforme Cayar Vision Future à tous les partenaires techniques et financiers						
<b>Total activités projet</b>		<b>Total budget projets</b>				<b>640 765 562</b>	
<b>Performances organisationnelles, durabilité et communication</b>						<b>239 075 000</b>	
—	Maintien et renforcement des ressources humaines de la DE					143 000 000	Fonds «Ressour. humaines» projets/Couts indirects
—	Audit annuel des comptes et frais de fonctionnement de la DE (location, fournitures, carburant, électricité, communication, frais bancaire, courrier, ...)					26 600 000	Couts de fonctionnement des projets/Couts indirects
—	Organiser la retraite annuelle de la direction exécutive 2019					5 000 000	Fonds propres DE
—	Organiser un atelier d'échanges inter-organes (Conseil d'administration, conseil scientifique et direction exécutive).					1 225 000	Fonds propres DE/ Association IPAR
—	Animer des journées thématiques de prospective au profit des membres de l'association					2 500 000	Fonds propres DE/ Association IPAR
—	Constituer un patrimoine (acquisition de terrain pour construction siège)					50 000 000	Fonds propres DE
—	Renforcer les capacités des membres de la Direction Exécutive dans divers aspects (ex: utilisation d'outils/vecteurs de communication, maîtrise et aptitudes en Anglais, capacité de réponse aux AMI, rédaction de projet...)					1 000 000	Fonds propres DE
—	Soutenir des chercheurs de IPAR pour faire des présentations d'articles scientifiques, documents de travail, etc, dans des rencontres internationales					4 000 000	Fonds propres DE
—	Publication et partage de l'itinéraire d'un think thank ouest Africain					1 500 000	Appui TTI
—	Produire des supports de communication : Plaquette de présentation IPAR, Plaquettes de projets et autres supports de branding					3 500 000	Appui TTI
—	Produire, Editer et publier le rapport annuel d'activité 2018					750 000	Fonds propres DE
<b>Total activités projet</b>		<b>Total budget projets</b>				<b>879 840 5612</b>	

## Membres du Conseil d'administration 2016

### **Mme Aminata Niane BDIANE**

*Présidente du Conseil d'Administration*

### **M. Taïb DIOUF**

*Vice-président*

### **M. Eric HAZARD**

*Secrétaire Général*

### **Mme Mariam SOW**

*Trésorière*

### **M. Adama FAYE**

*Président Comité scientifique*

### **Mme Aysatou Ndiaye DIOP**

*Membre*

### **M. Labally TOURE**

*Membre*

### **M. Malick FAYE**

*Membre*

### **M. Nazirou SALL**

*Membre*

### **M. Saliou SARR**

*Membre*

## Direction Executive

### **Dr Cheikh Oumar BA**

*Directeur exécutif- Socio-anthropologue*

### **Mme. Ndeye Yandé Ndiaye BODIAN**

*Assistante de recherche - Ing. Aménagement de territoires*

## RECHERCHE

### **Dr Ibrahima HATHIE**

*Directeur de la recherche – Economiste agricole*

### **Dr. Seydina Ousmane SENE**

*Chercheur sénior - Economètre*

### **Dr. Ibrahima DIALLO**

*Chercheur sénior –Juriste*

### **M. Cheikh FAYE**

*Statisticien*

### **M. Madické NIANG**

*Chercheur Associé -Analyste de données*

### **Dr. Idrissa WADE**

*Chercheur associé – Agroéconomiste*

### **Mme Mariama Kesso SOW**

*Assistante de recherche – Economiste (Doctorante)*

### **M. Ahmadou LY**

*Assistant de recherche - Economiste (Doctorant)*

### **Mme Ya Cor NDIONE**

*Assistante de recherche - Economiste (Doctorante)*

### **M. Ibrahima KA**

*Assistant de recherche –Juriste (Doctorant)*

### **Mme Ndèye Coumba DIOUF**

*Assistante de recherche- Sociologue*

### **Mme Ndèye Mbayang Kébé DIOP**

*Assistante de recherche - Socio-économiste*

### **M. Lamine SAMAKE**

*Assistant de recherche- Ingénieur Agronome*

## ADMINISTRATION

### **M. Serge CHAUPIN**

*Responsable Administratif et Financier*

### **Mme Christine SARR**

*Comptable*

### **Mme Souadou BA**

*Assistante de Direction*

### **Mme Pauline Joséphine GAYE**

*Assistante de direction*

### **M. Boubacar DIALLO**

*Chauffeur*

### **M. Khadim SAMB**

*Chauffeur*

## FORMATION

### **M. Alain MBAYE**

*Responsable de la formation*

### **M. Allé Siné**

*Responsable de la formation- volet foncier*

## SUIVI-EVALUATION ET COMMUNICATION

### **Mme. Aminata DIOP**

*Responsable Suivi-Evaluation & Gestion des Connaissances*

### **M. Cherif Sambou BODIAN**

*Responsable de la communication*

### **M. Joseph E. DIOP**

*Chargé de communication*



Kër Jacques Faye,  
Immeuble Bilguiss  
67, Rond-Point VDN Ouest Foire  
BP : 16788 - Dakar Fann  
(Sénégal)  
Tél. : (221) 33 869 00 79  
Fax : (221) 33 825 95 09  
Email : [ipar@ipar.sn](mailto:ipar@ipar.sn)  
[www.ipar.sn](http://www.ipar.sn)